

Un million de litres de boissons non identifiées circulent
Attention à ce que vous buvez

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Huitième année - N° 2094 - Jeudi 8 juillet 2010 - Prix : 10 DA

Dans sa feuille de route, le statut de la police

**Abdelghani
Hamel prend les
rênes de la DGSN**



Page 3

84 jeunes arrêtés en une semaine par les gardes-côtes

El hargha reprend de plus belle

Lire page 2



PH/DR

Essalem Optez "Magic" Optez Starlight **starlight**

Essalem Siège Social: Lot 34 Zone d'Activité "B" Bab Ezzouar-Alger. Tél.: 021 24 96 66 - 021 24 42 38/39 - Fax: 021 24 43 32
Usine : R.N n° 16 La Rocade, Tabessa. Tel. : 037 48 31 26 - 48 35 93 - Fax : 037 48 38 87 - www.essalem-electronics.com

24 MOIS

Djezzy Scoop au coeur de la COUPE DU MONDE

404 OU **404** Souscrivez au forfait Scoop Foot en appelant le 404 ou en envoyant par sms le mot « foot » au 404

NE RATEZ RIEN DE LA COUPE DU MONDE 2010 AVEC SCOOP FOOT
Pour plus d'informations, connectez-vous sur : www.djezzy.com
L'abonnement mensuel au forfait Scoop foot est de : 100 DA TTC/mois.

DJEZZY
تجيش
L'Algérie
www.djezzy.com

84 jeunes arrêtés en une semaine par les gardes-côtes

El harga reprend de plus belle

■ Le beau temps est de retour et les jeunes ont retrouvé leur quotidien amer. Le moment est plutôt «favorable» à la grande harga.

Par Hocine L.

Fini le temps où les jeunes jubilaient et descendaient dans la rue pour fêter les victoires de leur équipe nationale. Les Fennecs sont rentrés d'Afrique du Sud. Le beau temps est de retour et les jeunes ont retrouvé leur quotidien amer. Le moment est plutôt «favorable» à la grande harga. En effet, après une accalmie qui a duré plusieurs mois, en raison notamment du succès des Verts dans les compétitions internationales et en raison du mauvais temps, voilà que le phénomène de la harga reprend de plus belle. Pas mois de trois tentatives ont été avortées par les gardes-côtes en moins d'une semaine dans la wilaya de Annaba. Avant-hier, une embarcation transportant 28 émigrants clandestins algériens à destination de la Sardaigne a été arraisonnée à quelques miles du littoral de Annaba. L'embarcation a été interceptée par les gardes-côtes quelques heures après son départ de la plage de Sidi Salem, à une dizaine de kilomètres de Annaba. Cette tentative de rejoindre l'autre rive n'est pas la seule puisque vingt-quatre candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés en mer lundi dernier au cours d'une opération de la marine de la wilaya de Annaba. L'embarcation, partie d'une plage proche de la ville, a été interceptée à l'aube à quelques milles du rivage. L'embarcation la plus importante a été enregistrée dans la soirée du 30 juin lorsque 32 personnes, réparties en deux groupes, avaient été arrêtées dans la même wilaya, dont 13 sur une plage où elles attendaient un passeur. Une



Ph. Le Jour

barque de fortune avec 19 clandestins à bord avait ensuite été interceptée par les gardes-côtes à 6 miles du littoral (12 kilomètres environs). Au total, 84 jeunes qui tentaient de rejoindre l'autre rive de la Méditerranée ont été empêchés par les gardes-côtes. Cela, sans compter ceux qui ont pu échapper aux mailles du filet et rejoint le vieux continent à la recherche d'un avenir meilleur. Les chiffres révélés ces derniers jours par la presse sur la harga démontrent au

moins une chose : le phénomène n'est pas correctement pris en charge. Au lieu d'apporter des solutions réelles au problème du chômage et à la crise du logement pour fixer les jeunes dans leur pays, les membres de l'Assemblée nationale avaient adopté l'amendement proposé par le gouvernement relatif à la pénalisation du délit de la harga. Les candidats à l'émigration clandestine risquent donc une peine allant de 2 à 6 mois d'emprisonnement et une amende de

20 000 à 60 000 DA. En revanche, les sanctions infligées aux réseaux de passeurs qui sont derrière l'explosion de ce phénomène ne reflètent pas la volonté de l'Etat de l'éradiquer. Ces derniers sont généralement jugés au même titre que les malheureux harraga. Les spécialistes dans ce domaine, les sociologues en particulier, s'accordent à dire que les mécanismes mis en place ainsi que les solutions proposées jusque-là pour endiguer, le cas

à échéant atténuer le phénomène, se sont avérées sans effet. Des mesures répressives ne peuvent en aucun cas constituer une solution à un phénomène dont les causes sont strictement d'ordre social. L'éradication du drame de la harga ne peut se réaliser sans la prise en charge effective des doléances des jeunes.

H. L.

Universités d'été, rencontres régionales et réorganisation

Été chaud pour quelques partis politiques

Certains partis politiques ont déjà établi leur agenda pour cet été en programmant des universités d'été, rencontres devenues une tradition pour les formations politiques en Algérie comme pour le Front de libération nationale (FLN), le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le Parti des travailleurs (PT) et autres, sauf pour le parti du Premier ministre Ahmed Ouyahia, le Rassemblement national démocratique (RND) qui préfère tenir depuis quelque temps des conférences régionales animées jusqu'à présent par le porte-parole du parti, Miloud Chorfi. Certains se réorganisent comme le cas d'El Islah, et d'autres s'éclipsent en douceur.

Cette année, la particularité pour les partis de l'alliance présidentielle, en particulier le RND et le FLN, c'est faire la campagne du nouveau programme d'investissement public validé le mois dernier en Conseil des ministres.

Dans ce cadre, le premier parti à avoir annoncé son programme d'activité pour cet été est le vieux parti. A ce titre, la direction du FLN a décidé de tenir son

université d'été les 4, 5 et 6 août prochain au niveau de la wilaya de Mostaganem. Le thème choisi cette année ne sort pas de la mission du parti appartenant à l'alliance présidentielle. Il s'agit du nouveau plan quinquennal 2012-2014.

Cependant, l'été pour le vieux parti est un peu agité puisque les «radiés» du bureau politique du FLN ne comptent pas rester silencieux suite à la nouvelle sélection désignée par M. Belkhadem après le 9^e congrès. En tout cas, «les exclus» ne semblent pas admettre cela et prépare une réponse, même si M. Belkhadem a l'air de bien fermer le jeu. D'autre part, la direction actuelle du vieux parti a la charge de veiller à la finalisation de l'opération portant renouvellement des structures internes du parti, notamment au niveau des kasmats et des mouhafadhas. Une opération qui est à la traîne depuis la crise de 2004. Dans ce cadre, le coup d'envoi de l'opération a été donné récemment et elle devra s'achever au plus tard le 31 octobre de l'année en cours. D'autre part, dès le mois de novembre prochain, le Front de libération nationale tiendra des

assemblées générales pour désigner les nouveaux mouhafedhs du parti à travers les 48 wilayas du pays. A noter que cette opération est importante pour le vieux parti qui veut aller en force au rendez-vous des législatives de 2012.

Outre le FLN, le parti de Bouguerra Soltani qui semble isolé de ses deux alliés, compte tenir son université d'été avant la fin du mois en cours. Pour rappel, le parti n'a toujours pas fini avec le groupe des dissidents qui risque d'affaiblir sa place politique lors des prochaines échéances. En tout cas, le parti a entamé le renouvellement des structures au niveau de quelques wilayas dont Biskra. Bien sûr, le MSP ne peut négliger sa mission comme parti de l'alliance présidentielle pour faire la promotion du nouveau programme d'investissement public.

Pour le parti du Premier ministre Ahmed Ouyahia, le travail a déjà commencé avec un agenda chargé pour le porte-parole du parti qui a commencé depuis quelques jours une tournée qui touchera toutes les régions du pays. Pour rappel, lors d'une réunion tenue la semai-

ne dernière au siège du parti à Alger, il était question de donner des orientations aux parlementaires du parti dans le cadre des projets de loi programmés avant la fin de la session en cours du Parlement et faire également la campagne pour le plan quinquennal (2010 -2014). Dans les premières conférences régionales, le plan du président Bouteflika était le thème central des interventions de M. Chorfi. Le SG du parti, Ahmed Ouyahia, également Premier ministre, présentera le programme quinquennal aux parlementaires durant la session d'automne du Parlement prévue pour septembre prochain.

En dehors des partis de l'alliance présidentielle, il y a le Parti des travailleurs qui tiendra un colloque international au mois de septembre prochain alors que d'autres formations politiques peinent à se réorganiser avant que le gouvernement ne tranche sur l'amendement de la loi sur les partis et les associations.

Nacera Chenafi

Dans sa feuille de route, le statut de la police

Abdelghani Hamel prend les rênes de la DGSN

■ Le ministre de l'Intérieur demandera au général-major Abdelghani Hamel d'établir un diagnostic précis sur la situation qui prévaut dans cette institution.

Par Lynda N. Bourebrab

Moins de cinq mois après l'assassinat de feu Ali Tounsi, le nouveau directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a été officiellement hier installé dans ces nouvelles fonctions par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Daho Ould Kablia lors d'une cérémonie officielle organisée à l'École supérieure de police de Châteauneuf.

A cette occasion, le ministre de l'Intérieur relèvera que la désignation du général-major Hamel à la tête de la DGSN a été dument réfléchie et prise par le président de la République. Il ajoutera que la nomination du général-major Hamel «n'est pas une représentation de l'armée au sein de la DGSN, c'est le responsable d'une institution de sécurité comme il a eu à la faire dans diverses autres institutions de sécurité».

A ce titre, le ministre de l'Intérieur demandera au général-major Abdelghani Hamel d'établir un diagnostic précis sur la situation qui prévaut dans cette institution. Ainsi, s'adressant au nouveau DGSN, il dira qu'«avant toute action, il est attendu de vous de faire rapidement un diagnostic précis sur la situation qui prévaut dans cette structure (DGSN) et d'en relever les points forts et les points faibles».

En outre, lors de son allocution, Daho Ould Kablia, en tant que tuteur légal de la Sûreté

Embuscade sécuritaire Un terroriste abattu

AGISSANT sur la base de renseignements faisant état de mouvement terroriste dans la zone, les forces de sécurité ont éliminé un individu armé hier vers 14h30 à Akbil (Aïn El Hammam) à l'extrême sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou. Une arme de type kalachnikov a été récupérée à la suite de cette opération antiterroriste. Un des membres des forces ayant pris part à cette opération a été blessé au cours de cette embuscade. Nos sources n'ont pas révélé l'identité du terroriste neutralisé. H.M.



Ph.B. Mendi/J.A.

nationale, donnera au nouveau DGSN certaines «orientations», tout en lui «laissant la liberté de manœuvre d'assumer sa responsabilité de directeur général», ceci pour expliquer aussi bien au nouveau DGSN qu'à l'ensemble des cadres de l'institution sa «vision de ce que peut et doit être le rôle d'une institution aussi importante pour la stabilité de l'ordre public dans le pays». Dans son discours, le ministre de l'Intérieur insistera sur le comportement des agents de la Sûreté nationale vis-à-vis des citoyens. A ce sujet, Ould Kablia mettra l'accent sur «le développement des valeurs morales, intellectuelles et humaines de l'agent de l'ordre public», incitant ainsi «les services de police à agir dans le respect des règles de la déontologie du service public». Pour cela dira le ministre, des actions ont été déjà retenues sur ce qui doit être fait à ce niveau «pour un comportement qui soit le plus positif possible et combattre tous les agissements inadéquats».

Par ailleurs, s'agissant du statut particulier du corps de la police, le ministre de l'Intérieur affirmera qu'«il sera probablement réglé avant de l'année», et qu'actuellement l'avant-projet de ce statut «est en discussion avec la direction générale de la Fonction publique» (DGFP). Il soulignera dans ce contexte qu'«il s'agit d'un acte administratif relevant uniquement de l'exécutif attendant l'aval de la DGFP». Pour ce qui est de l'organigramme de l'Institution, M. Ould Kablia indiquera qu'il date de 1992. «Il est nécessaire de le repenser et de le reprendre pour l'adapter à la situation nouvelle», a-t-il déclaré.

Interrogé sur le dossier de l'assassinat de l'ex-DGSN, feu Ali Tounsi, intervenu le 25 février dernier, Daho Ould Kablia s'abstiendra d'émettre un quelconque commentaire arguant que l'affaire est en instruction.

S'agissant du problème des accords des partis poli-

tiques, le ministre de l'Intérieur soulignera qu'«il s'agit d'un problème politique qui se règle dans un cadre politique non dans un axe purement administratif». A ce propos, il indiquera que «dans la feuille de route du ministère de l'Intérieur il est prévu le réexamen d'un certain nombre de lois sur les associations, les partis, le régime électoral. Lorsque ces lois seront adoptées par le Parlement, nous répondrons aux demandes de ceux qui désirent créer des associations ou des partis en fonction des nouveaux dispositifs».

Questionné sur les derniers attentats terroristes perpétrés récemment, M. Ould Kablia indiquera que «le terrorisme n'est pas éradiqué en totalité. Il est contenu, combattu et réduit dans de grandes proportions, mais cela ne peut empêcher qu'il y ait des actes qui cherchent en particulier la médiation et peuvent apparaître comme une activité toujours présente». Il poursuivra que «ce qui s'est passé dans le Sud ne pouvait être prévenu mais qu'il ne pouvait pas être ignoré», soulignant dans ce sens que l'effort du gouvernement «se porte essentiellement sur la capitale», justifiant, face aux nombreuses plaintes des citoyens, la nécessité et l'utilité des nombreux barrages à l'entrée de la ville d'Alger qui, eux, sont en mesure de détecter et les suspects et les équipements et moyens de destruction transportés. De son côté, le nouveau DGSN affirmera que sa première

action portera essentiellement sur la formation, le développement et la modernisation des moyens et des équipements ainsi que que sur les méthodes de travail afin de répondre aux mutations qui interviennent dans le monde.

Aussi, soulignera-t-il la nécessité d'augmenter les capacités humaines et matérielles de la DGSN et sa dotation d'équipements sophistiqués et modernes qui lui permettraient de lutter réellement et efficacement contre tous types de criminalité, de corruption, le crime organisé, le blanchiment d'argent et la cybercriminalité. Sur ce point, le général-major Abdelghani Hamel affichera son engagement à combattre les comportements portant atteinte à l'image de la police dans le but de préserver sa crédibilité, d'améliorer continuellement la relation police-citoyen et d'appliquer la loi. A noter que le ministre de l'Intérieur dans son intervention a rendu un hommage au défunt Ali Tounsi, qui, dira-t-il, «a marqué l'institution par sa rigueur et son sens de l'équité». Enchaînant que «ses (ndrl Ali Tounsi) capacités d'anticipation lui ont permis de la hisser à un niveau d'efficacité largement reconnu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays». M. Ould Kablia ajoutera dans son hommage que durant son exercice Ali Tounsi «n'a ménagé aucun effort pour structurer et développer cette institution».

L. N.B

Bio-express

Le général-major Abdelghani Hamel, âgé de 55 ans, a fait une carrière de 37 ans dans l'Armée nationale populaire (ANP) dans le corps de la Gendarmerie nationale. Titulaire d'un ingénieur en informatique et d'un magistère en études stratégiques et relations internationales, il a suivi plusieurs formations militaires dont le cours d'état-major et le cours supérieur de guerre.

Sa carrière lui a permis d'occuper une dizaine de fonctions à travers plusieurs régions, notamment du Sud et du Grand Sud, dont la dernière est commandant de la Garde républicaine.

L. N.B

EDITO

Abdiquer se refuse

Par Nadjib Stambouli

Le phénomène des harraga, communément et peut-être à tort qualifié de «fléau», est un drame national à la fois social et humain qui interpelle la conscience de tout Algérien normalement constitué et pas seulement les pouvoirs publics. Ni l'arsenal juridique, revu à la hausse répressive, ni l'embellie trompeuse des victoires des Verts, ni un accès subit de lucidité des postulants ni autre facteur, sérieux ou fantaisiste, ne sont arrivés à bout de cette incroyable et apparemment irrépressible pulsion au départ qui atteint des désespérés, au sens propre et tragique du terme. Sans absolument aucune perspective, ils sont réduits à se leurrer sur l'horizon illusoire qui les attend outre mer et affronter, sous le sceau d'une plongée suicidaire qui ne dit pas son nom, les risques de la mer, à commencer par ceux de la mort par noyade. Au mieux, ils atteindraient le rivage nord, pour finir dans des camps de rétention, au pire ils seront renvoyés dans des cercueils hermétiques même au deuil familial. C'est un phénomène que rien ne peut expliquer, et cette défaite devant l'analyse n'est à son tour explicable que par l'absence d'écoute des postulants à l'émigration clandestine dans sa version la plus tragique. Le retour de la harga à la surface (sans jeu de mots déplacé) de l'actualité témoigne de l'échec de tout ce qui a été entrepris jusqu'ici, ainsi que de la soumission trop rapide aux fausses bonnes nouvelles du repli de ce «mouvement». Ce dernier s'esquisse sous forme de l'attrait illusoire de l'ailleurs mais aussi, il faut le dire, de la répulsion exercée par le port d'attache d'origine, milieu et famille compris. Par les «mesures» à ce jour appliquées, on n'a fait que contenir la harga dans des proportions «raisonnables». En d'autres termes, on a réagi par l'application d'un cautère sur une jambe de bois. Autrement dit, on n'a fait que maquiller un cadavre. Devant un fléau, vrai celui-là, autrement plus grave, la nation, pouvoir et société, on démontre qu'abdiquer est un concept inconnu dans le lexique algérien. Il n'y a aucune raison pour que cela ne soit pas valable face à la harga.

N.S.

Un million de litres de boissons non identifiées circulent

Attention à ce que vous buvez

■ Des centaines de personnes sont admises aux urgences, à travers les hôpitaux du pays, et ce, à cause des boissons gazeuses contrefaites.

Par Sofiane Abi

Selon une source proche du Centre national du contrôle de la qualité et de l'emballage, CACQE, près d'un million de litres de boissons gazeuses non identifiées circulent chaque année au niveau du marché national. Souvent, il s'agit d'usines clandestines qui utilisent certaines marques de boissons gazeuses très connues afin de faire écouler leurs produits «contrefaits» sur le marché local. Une arnaque qui marche très bien d'autant que de grosses sommes sont retirées de ce commerce illégal. Des bouteilles de 1, 1,5 et 2 litres ne portant aucune mention ni même le nom de la société, ni du produit sont vendues en toute liberté dans certains fast-foods du pays. On les trouve également dans certaines épiceries, et même dans les restaurants. Le danger est grand, car la santé des consommateurs est mise en jeu, surtout durant la période d'été où la consommation de boissons gazeuses est triplée. Le risque d'intoxication est très probable dans ce genre de situation, il se peut même que des consommateurs perdent la vie en buvant de telles boissons qui échappent au contrôle de la CACQE, et même des laboratoires de contrôle des produits alimentaires. Les répercussions sont graves ; chaque année, des centaines de personnes sont admises aux urgences et ce, à cause des boissons



gazeuses contrefaites. Les arnaqueurs ne reculent devant rien et sont prêts à produire toutes sortes de boissons contrefaites afin de s'enrichir davantage. Même la vie des consommateurs ne vaut rien pour eux, car le gain tiré de cette pratique déloyale est très important. Certaines marques de boissons gazeuses très connues au niveau du marché national et qui carburent durant l'été sont soigneusement copiées par ces usines clandestines. Ils utilisent le même nom commercial, à travers des bouteilles presque identiques comme celles utilisées par les

vrais opérateurs économiques. Il s'agit là de vrais professionnels de la contrefaçon, des spécialistes de l'arnaque. Certes, beaucoup d'escrocs ont été arrêtés durant ces cinq dernières années, certains ont écopé de peines lourdes pour avoir utilisé, voire copié des marques à des fins financières. Des dizaines d'usines ont également été démantelées qui servaient comme lieu de fabrication de boissons contrefaites. A Alger seules huit usines clandestines ont été découvertes et fermées en quatre ans. D'autre part, selon le représentant des sociétés

des boissons gazeuses en Algérie, seuls 500 opérateurs économiques sur 1000 sont de vrais professionnels, ce qui signifie que seule la moitié des sociétés produisent des boissons gazeuses de qualité. Le reste, il s'agit d'opérateurs qui ne font aucun poids sur le marché, vu la qualité peu convainquante de leurs produits. Aujourd'hui, il est grand temps pour que la tutelle (ministère du Commerce) agisse enfin pour remettre de l'ordre dans un marché à la merci des produits contrefaits.

S.A.

Filière boissons gazeuses et jus de fruits

Un secteur des plus dynamiques

La filière boissons gazeuses et jus de fruits est l'un des secteurs les plus dynamiques du marché algérien de l'agroalimentaire avec une production estimée à près de 20 millions d'hectolitres et un chiffre d'affaires de 45 milliards de DA à fin 2008, a indiqué mercredi à Alger un expert en stratégie marketing.

Lors d'une rencontre organisée par le Programme de renforcement des capacités exportatrices des PME algériennes (Optimexport) et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) au profit des professionnels de la filière boissons gazeuses et jus de fruits afin de les informer sur les opportunités de développement de la filière à l'international, Abdelkrim Boudra a soutenu que «la filière se porte bien et dispose d'un réel potentiel à l'exportation». Selon cet expert, les boissons gazeuses représentent 41% de la production nationale au même titre que les eaux minérales et eaux de sources qui représentent également 41%, alors que les jus de fruits ne constituent que 6% de cette production. Le marché algérien des boissons gazeuses et jus de fruits est en nette évolution au regard de la consommation

moyenne des boissons rafraîchissantes sans alcool (BRSA), a fait savoir M. Boudra, soulignant que cette consommation est passée de 35 litres par habitant et par an en 2005 à 49 l/hab/an en 2007. «La marge de progression des jus de fruits et des boissons plates est la plus importante, en termes de chiffre d'affaires, avec une hausse annuelle de 30%, suivie des eaux embouteillées avec 15% et les boissons gazeuses de 2 à 5%», a-t-il précisé. Il a relevé, dans ce contexte, que la quasi-totalité des besoins nationaux sont couverts par la production nationale et que les importations dans ce segment «sont marginales». Cependant, il a relevé que 24% seulement des entreprises de la filière couvrent l'ensemble du pays, 12% de ces producteurs rayonnent sur la région alors que 63% distribuent leurs produits seulement sur la wilaya. Pour ce qui est de l'évolution du marché des BRSA, «l'Algérie reste le plus grand marché, en termes de volume, représentant près de 43% du marché maghrébin», a-t-il soutenu. Cependant, a-t-il ajouté, «le marché libyen est le plus dynamique avec une progression annuelle de 18%». En dépit de la crise financière mondiale, le marché

des BRSA n'a pas connu un déclin dans la mesure où les boissons font partie des produits qui n'ont pas subi les effets de la crise sur le plan de la consommation, a indiqué M. Boudra. Il a fait savoir, à ce titre, que la consommation mondiale des boissons, toutes catégories confondues, a atteint 613 milliards de litres en 2008. Les exportations algériennes des eaux embouteillées et des bois-

sons gazeuses sont, selon cet expert, en progression, passant de 1,18 million de litres en 2000 à 36 millions de litres en 2008 vers une cinquantaine de pays situés principalement en Afrique et vers la France. «Les eaux embouteillées représentent 98% des exportations algériennes des BRSA», a-t-il encore précisé. S'agissant des perspectives pour l'exportation, M. Boudra a mis l'accent sur l'importance

d'étudier les facteurs structurant le marché international de la boisson, notamment les tendances du marché, avant de se lancer dans l'export. Il a insisté également sur la nécessité d'avoir une stratégie marketing, de faire preuve de créativité sur le conditionnement et de bien négocier son réseau de distribution pour réussir son entrée dans le marché international.

H. K.

Incendies

Plusieurs foyers enregistrés ces derniers jours

Plusieurs foyers d'incendies ayant détruit d'importantes superficies agricoles et forestières ont été enregistrés, durant les trois derniers jours, au centre et au nord-est de la wilaya de Médéa, a-t-on appris mercredi auprès de la Protection civile.

Ainsi, durant la journée du 4 juillet, une récolte de neuf quintaux de blé et d'orge a été totalement détruite lors d'un incendie qui s'est déclaré au niveau d'une exploitation agricole située au lieu-dit Ouled Benyekhlef, dans la

commune de Bouchrahil, tandis qu'un second incendie, localisé à Ouled Guellate, commune de Berrouaghia, a provoqué la destruction de six hectares de cultures céréalières et de broussailles, a indiqué le même source. Cette dernière fait état, d'autre part, de la perte de pas moins de 1 740 arbres fruitiers, lors d'un violent incendie survenu, lundi passé, au lieu-dit Redjaimia, dans la commune de Tablat, où il a été déploré également la destruction de quinze

hectares de couvert végétal. Les équipes de lutte contre les incendies de la Protection civile sont intervenues, la même journée, pour circonscrire un autre foyer d'incendie qui s'est déclaré à Ouled Mellal, dans la commune de Berrouaghia. Trois hectares d'espèces sylvoles et des vergers ont été réduits en cendres lors de ce sinistre qui a pu être maîtrisé grâce au déploiement d'importants moyens d'intervention, a précisé la même source.

L. M.

80% de la tarification supportée par les camions

L'autoroute Est-Ouest plus chère pour les poids lourds

■ Ce sont les camions grand tonnage qui portent le plus préjudice à la route.

L'appointement se fera au niveau de bureaux de paiement qui seront installés le long de l'autoroute.

Par Aomar F.

80% du montant de la tarification de circulation sur l'autoroute Est-Ouest sera supportée par les poids lourds. C'est le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, qui l'a révélé hier, lors d'une réunion avec les directeurs de wilayas et responsables de son secteur. Il a justifié cette décision par le fait que ce sont les camions grand tonnage qui portent le plus préjudice à la route. L'appointement se fera au niveau de bureaux de paiement qui seront installés le long de l'autoroute. La tutelle a déjà entamé la réalisation de 55 bureaux de paiements qui devraient être opérationnels dans les quelques mois à venir. Amar Ghoul a indiqué que le gouvernement a tranché sur le prix de circulation sur l'autoroute Est-Ouest, sans néanmoins divulguer le montant arrêté.

L'orateur s'est contenté de dire que les autorités publiques ont pris en considération, à la fois, le pouvoir d'achat des citoyens ainsi que le côté économique afin de pouvoir rentabiliser cette infrastructure. Le ministre n'a pas manqué de rassurer les citoyens en affirmant que les tarifs seront abordables et à la portée de tous. M. Ghoul ajoutera que 52 échangeurs, 14 espaces de services et 20 centres de contrôle de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile sont en cours de construction sur ce projet autoroutier qui reliera les frontières Est et Ouest du pays. Sur un autre plan, le ministre des Travaux publics qui s'adressait à ses directeurs de wilayas lors d'une rencontre tenue à l'hôtel Mouflon d'or d'Alger, s'est félicité du taux d'avancement des projets. Selon lui, 81% des chantiers inscrits en 2010 ont été déjà achevés. Les trois mois de l'été, a-t-il souligné, devraient être employés pour le lancement des projets comptant pour le programme quinquennal 2010/2014. Ainsi, il donnera des instructions aux directeurs de wilayas afin de mettre les bouchées doubles et faire avancer les chantiers durant cette saison de chaleur, notamment dans les wilayas de l'intérieur où la circulation automobile va baisser significativement. Amar Ghoul, revenant sur les projets du quinquennat passé, indiquera que



Ph. E. Soraya/J. A.

569 000 postes d'emploi ont été créés et 7 millions de citoyens des bourgades et villages reculés ont été désenclavés. A l'horizon 2014, le ministre des Travaux publics prévoit d'atteindre 700 000 postes d'emploi et le désenclavement de 10 millions de citoyens à travers le territoire national. A travers ces

chiffres, le premier responsable de tutelle voulait faire le point sur les répercussions positives des grands chantiers engagés dans ce secteur qui bénéficie d'un budget astronomique. Aussi, que l que 3 500 sociétés publiques ont été créées durant les cinq dernières années et atteindront la barre

des 5 000 en 2014. Comme il a prévu la création de 500 nouveaux bureaux d'études. Concernant le réseau routier, Amar Ghoul dira que 7 000 km de routes seront réalisés d'ici à 2014.

A. F.

Saison estivale 2010

Le tourisme, entre crise économique et ramadhan

Le secteur du tourisme qui a connu de sérieuses difficultés en Algérie pendant plus d'une décennie, d'abord à cause de l'insécurité qui a prévalu dans le pays pendant cette période, mais aussi par le manque d'infrastructures d'hébergement, n'est toutefois pas au bout de ses peines. Car selon les professionnels du tourisme, la crise risque de durer encore quelques années puisque le mois de ramadhan sera célébré en plein mois d'août puis de juillet des quatre années à venir, c'est-à-dire au beau milieu de la période estivale.

Confrontée à cette situation conjoncturelle, le secteur doit également faire face à la crise économique qui sévit à travers le monde et qui influe directement sur les flux touristiques. Un phénomène certes mondial, mais qui contribue à la mise à genoux d'un secteur déjà fragilisé. Afin de débattre de la situation du secteur du tourisme, notamment dans la zone méditerranéenne, et d'en sortir avec des recommandations, il est attendu que la Fondation des Déserts du Monde, organise les 9 et 10 octobre 2010 à Zéralda (Alger), avec l'appui du ministère algérien de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, le 2^e Forum international du tourisme solidaire et du développement durable (FITS Med 2010).

Placée sous le patronage de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et de l'Unesco, cette édition est co-organisée avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce forum aura pour thème : «Crise économique mondiale et défi climatique : quel tourisme, demain, pour la Méditerranée ?» Par ailleurs, le 2^e FITS sera précédé, selon ses organisateurs, par un atelier international les 6 et 7 octobre à Ghardaïa sur le thème du tourisme des déserts et des oasis. Sont également programmés une «Caravane Solidaire Europe Maghreb» qui partira de Marseille pour aller jusqu'à Zéralda en traversant l'Italie, la Tunisie et le sud algérien à la rencontre d'expériences novatrices de tourisme solidaire et responsable. En outre, ajoutent les organisateurs, il sera aussi question d'un atelier international de terrain à Ghardaïa qui regroupera des représentants des pays directement concernés (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Soudan, Mali, Niger, Mauritanie). Pour conclure le programme, une rencontre des entreprises touristiques du secteur de l'économie sociale et solidaire de la région Provence Alpes-Côte d'Azur avec des entreprises algériennes et maghrébines est attendue.

Toujours d'après les organisateurs, ce 2^e FITS Med aura «pour objectif

général de promouvoir une réflexion d'ensemble sur l'avenir du tourisme en Méditerranée face aux multiples défis et d'échanger les bonnes pratiques sur les solutions possibles». Quant à son «objectif complémentaire, il sera de promouvoir une réflexion sur l'avenir du tourisme dans un espace spécifique, le Sahara, soumis à de profonds bouleversements sociaux, en particulier du fait de la sédentarisation, et dans les zones par-

ticulièrement fragiles, au plan écologique, social et culturel, que sont les oasis qui parsèment cet espace», ajoute-t-on de même source. Le Forum devrait permettre de préciser les politiques et les stratégies de conservation de ces zones et de valorisation de leurs ressources par un tourisme responsable.

H. M.

Atteinte aux symboles de la nation

Des peines de deux à huit ans de prison prononcées

Des peines allant de 2 à 8 ans de prison ferme ont été prononcées mardi, par le tribunal d'El Hadjar (Annaba) à l'encontre de 18 individus poursuivis pour «atteinte aux symboles de la nation», a-t-on appris mercredi de source judiciaire. Six personnes parmi ces prévenus ont écopé chacun de 8 ans de prison ferme, cinq autres de six ans, 4 de 5 ans et 3 autres de 2 ans, a précisé la même source, ajoutant que ces peines ont été assorties d'une amende d'un million de dinars pour chacun des condamnés. Les mis en

cause avaient été appréhendés au courant du mois de juin dernier, alors qu'ils participaient à une manifestation de protestation dans la localité de Sidi Salem pour réclamer des logements sociaux locatifs dans la commune d'El Bouni. Les manifestants exigeaient également que le programme de 2 000 logements sociaux destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP), prévu sur les sites de Boukhadra et de Bouzaroura, soit délocalisé vers Sidi Salem, rappelle-t-on.

R. N.

Adjudication

Dix-huit nouveaux titres miniers attribués pour 134 millions de DA

■ Les adjudications de titres miniers, au nombre de 18, effectuées hier concernent surtout des substances destinées aux matériaux de construction, donc principalement des carrières de calcaire, de sable, etc.

Par Salem F.

L'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM) a attribué mercredi 18 titres miniers pour l'exploitation et l'exploration de substances minérales industrielles pour un montant de 133,92 millions de dinars.

L'attribution de ces titres a été faite à l'issue d'une séance publique d'adjudication tenue au siège du ministère de l'Energie et des Mines au titre de la 34^e session d'adjudication de la petite et moyenne mine et au cours de laquelle 29 plis ont été ouverts, dont deux (2) rejetés car leurs offres financières étaient inférieures au seuil d'investissement exigé par l'ANPM. Les 18 sites attribués, sur les 51 proposés à l'adjudication lors de cette troisième opération de l'exercice 2010, couvrent 13 wilayas et portent essentiellement sur des substances destinées à la production de matériaux de construction comme le calcaire, l'argile, le sable et le marbre. Parmi les sites

octroyés, un (1) a été retenu provisoirement par la commission d'évaluation des offres en raison du droit de préférence revendiqué par les propriétaires des sites. Il s'agit de celui de Ouled Bouchelaghem dans la wilaya de Boumerdès (argile). Selon les dispositions en vigueur en matière d'octroi de titres miniers, l'ANPM accorde un droit de préférence au propriétaire du sol où se trouve le site minier (les richesses minières des sous-sols à travers le territoire national restent propriété de l'Etat), mais à condition que le prix proposé soit au moins égal à celui offert par le soumissionnaire le mieux disant lors de l'adjudication. Le propriétaire du sol doit également se constituer en personne morale (société) pour bénéficier de ce site, la législation interdisant l'attribution des titres miniers à des personnes physiques. Commentant les résultats de cette opération, le président du conseil d'administration de l'ANPM, Abdelkader Benyoub, a reconnu que le montant d'investissement obtenu

est inférieur par rapport aux sessions précédentes. Cela est dû essentiellement au fait que les opérateurs «demeurent dans l'attente de l'annonce détaillée des projets d'infrastructures inscrits dans le plan de grands investissements publics pour la période 2010-2014», a-t-il estimé dans une déclaration à la presse à l'issue de la séance d'adjudication. A cet effet, le patron de l'ANPM a affirmé s'attendre à une amélioration des offres pour la prochaine session prévue pour la fin de l'année en cours. Toujours en prévision du prochain programme quinquennal, M. Benyoub a expliqué que l'ANPM est en phase de préparer les sites miniers en fonction de leur proximité des grands chantiers prévus pour les cinq prochaines années, notamment dans les régions des Hauts Plateaux. Au total, 1 166 titres miniers ont été attribués par l'ANPM depuis 2000 pour un investissement total de 9,9 milliards DA, a rappelé M. Benyoub. S'agissant de l'assainissement du domaine minier,



Ph. DR

plus de 200 titres ont été retirés à leurs bénéficiaires depuis 2009 en raison particulièrement du non-paiement de la taxe superficielle et le constat d'arrêt total de toute activité d'exploration ou d'exploitation au-delà du délai d'une année accordé après attribution du titre pour engager l'investissement. Lors de la précédente session, l'ANPM avait accordé 25 titres miniers pour un montant de 172 millions DA. En 2009, 115

titres miniers ont été attribués à l'issue de 4 adjudications générant 2,13 milliards de DA de recettes, contre 167 attribués en 2008 pour un montant de 3,6 milliards DA, a rappelé M. Benyoub. Les appels d'offres pour la promotion de la petite et moyenne mine sont lancés trimestriellement par l'ANPM, alors que ceux des substances minérales métalliques le sont semestriellement, rappelle-t-on.

S. F./APS

Travaux publics

Le quinquennal poursuivra le développement des infrastructures

Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a souligné mercredi à Alger que le programme sectoriel du quinquennat 2010-2014, auquel l'Etat a consacré une enveloppe de 3 100 milliards de dinars, marquait une «étape de développement et de modernisation» au cours de laquelle la priorité sera accordée aux compétences et potentialités nationales. La concrétisation des projets prévus dans ce cadre consacrera «le recours à nos propres ressources (...) et la mise à profit de l'expérience acquise au cours des dernières années», a souligné M. Ghoul lors d'une réunion regroupant les directeurs de wilayas des travaux publics et les responsables des entreprises relevant du secteur. Il a ajouté que le secteur des travaux publics adhèrera à la démarche du développement durable à travers la réalisation d'infrastructures et de projets durables (plus de 100 ans). 99% des projets prévus au cours du nouveau quinquennat, notamment l'autoroute des Hauts Plateaux (1 300 km), les troisième

et quatrième rocares de la capitale (450 km les deux) et le dédoublement de plusieurs routes nord-sud, seront réalisés par des entreprises nationales, a souligné le ministre. Concernant les réalisations que le secteur envisage de concrétiser à l'horizon 2014, M. Ghoul a évoqué la réalisation de 7 000 km d'autoroutes et de dédoublements et le désenclavement de plusieurs régions, notamment dans les Hauts plateaux, les régions montagneuses et le grand Sud, à la faveur de la création de 5 000 nouvelles sociétés et 600 bureaux d'études au cours de la même période. Le ministre a en outre affirmé que les projets du secteur au cours du nouveau quinquennat permettront de créer 700 000 nouveaux emplois, rappelant que le programme quinquennal 2005-2009 avait permis la création de 561 000 emplois. Les efforts seront également axés sur la formation des professionnels du secteur pour l'introduction des technologies modernes, la conception et la gestion des projets, a ajouté M. Ghoul au cours de la rencontre tenue en présence

des responsables des laboratoires de contrôle et de suivi des projets du secteur. 9 000 formations seront ainsi organisées en vue d'introduire 50 nouvelles techniques dans le domaine de la création de routes et d'ouvrages d'art, a-t-il précisé. Le ministre a fait savoir que toutes les directions des travaux publics allaient bientôt utiliser un nouveau programme informatique qui facilitera le travail dans les projets de maintenance des routes et améliorera la qualité des routes. Ce nouvel outil technologique a été conçu par le Centre technique des travaux publics en collaboration avec le ministère, a-t-il précisé. M. Ghoul a par ailleurs souligné que les travaux de réalisation de l'Ecole nationale des métiers des travaux publics allaient débiter incessamment. L'Ecole nationale de gestion des grands projets et le Centre national de suivi, de contrôle et d'examen des infrastructures du secteur seront, quant à eux, réalisés d'ici à 2014, a-t-il ajouté.

R. H.

Foncier

Concession de biens immobiliers d'entreprises dissoutes

Trois biens immobiliers, actifs résiduels de trois entreprises dissoutes de la wilaya de Aïn Témouchent, ont fait l'objet, mercredi, d'une opération de concession par adjudication au profit de trois investisseurs des wilayas d'Oran et de Boumerdès. Le premier lot qui servira à la production de béton prêt à l'emploi et à hourdis, concerne un hangar de l'ex-Edimco. Il a été adjugé pour un montant de 4 millions DA. Le second lot, un terrain nu de 3 600 m² de l'ex-Edied, concédé à 1 442 000 DA, abritera une usine de fabrication d'éléments électroniques. Le troisième lot, un bloc administratif et un magasin de 2 550 m² dont 1 225 m² bâtis de l'ex-Edipal implantée dans la zone d'activités de Hammam Bouhadjar, a été adjugé à 1 840 000 DA. L'opération de concession a été supervisée par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), les Domaines et le Comité local de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpiref). Les biens concédés ont fait chacun l'objet d'une seule soumission, a-t-on précisé, signalant qu'au total 18

cahiers des charges, dont 15 pour la zone industrielle de Aïn Témouchent et 3 pour Hammam Bouhadjar avaient été retirés. L'ouverture des plis qui s'est déroulée au siège de la wilaya, en présence des investisseurs et de la presse, a donné lieu à la vérification des documents exigés pour les cahiers des charges avant la décision d'adjudication. Trois autres lots feront prochainement l'objet d'une deuxième opération de concession par adjudication après que la première eut été déclarée infructueuse, selon la Direction régionale de l'Aniref. Une superficie de 17 ha, soit 60 lots variant entre 2 000 et 5 000 m², de la zone industrielle de Aïn Témouchent qui s'étend sur 300 ha au total, sera concernée par la concession après validation des dossiers par le Comité des participations de l'Etat (CPE), a indiqué la même instance. Le foncier est concédé pour une durée de 33 ans, renouvelable deux fois, a-t-on expliqué, ajoutant que le projet planifié doit débiter «dans les six mois qui suivent la concession», autrement «l'Etat est en droit de récupérer son bien».

R. N.

Le wali Mazouz aux chefs d'entreprise

«Nous ne pouvons pas développer sans un outil de réalisation performant»

■ Le wali de Tizi Ouzou a réuni hier matin des dizaines d'entrepreneurs et d'architectes du secteur du bâtiment à l'effet de porter à leur connaissance le programme quinquennal inscrit à l'indicatif de la wilaya.

Par Hamid M.

Les directeurs de la planification et des équipements publics sont revenus, dans le détail, sur le programme qui concerne ce secteur et portant sur la construction de 25 places pédagogiques dans le secteur de l'enseignement supérieur, les 45 000 logements et des dizaines d'infrastructures pour l'éducation et la formation professionnelle. Dans son allocution, le wali El Hocine Mazouz a une nouvelle fois mis l'accent sur l'importance de l'existence d'un outil de réalisation performant pour prendre en charge ce programme de développement, tout en appelant les bureaux d'études et les entreprises à s'adapter à la situation pour livrer tous les projets retenus pour la wilaya dans les délais. Il les a également invités

à se regrouper sous forme de groupement pour une meilleure prise en charge des projets qui leur seront confiés à l'avenir. Comme il a souligné que ces opérations sont inscrites pour une période pouvant aller jusqu'à une dizaine d'années, d'où son appel aux entrepreneurs à voir grand en investissant davantage dans les équipements et les effectifs de leurs entreprises. Les chefs d'entreprise et de bureaux d'études qui se sont succédé pour évoquer leurs préoccupations ont tenté de dresser l'essentiel des contraintes qu'ils rencontrent sur le terrain de la réalisation, comme ils ont tenu à la prise en charge des problèmes liés aux cahiers des charges et l'aspect du suivi technique par les services de la wilaya. Le président de



Ph. > Karim B./J.A.

l'Assemblée populaire de la wilaya, Mahfoudh Belabas, a de son côté affiché sa disponibilité d'accompagner les bâtisseurs

de la région dans leurs tâches quotidiennes. Dans l'après-midi d'hier, des représentants des entreprises du secteur de l'hy-

draulique et des travaux publics ont été conviés par le wali pour le même motif.

H.M.

Université M'hamed-Bougara de Boumerdès

Sortie de promotion de 4 612 étudiants dont 39 lauréats honorés

L'université M'hamed-Bougara fête la cérémonie de sortie d'une promotion de 4 612 étudiants issus de la session de juin. Parmi ces derniers figurent 618 DEUA, 1 520 licences, 21 DES, 1 056 ingénieurs, 1 221 licences LMD et 176 masters. Cette manifestation a été rehaussée par la présence du wali de Boumerdès, Brahim Mered, et de nombreuses personnalités militaires et politiques, des sénateurs et députés qui ont honoré 25 étudiants lauréats du système classique et 6 lauréats du système LMD. Outre ceux cités, 3 lauréats du concours national ayant bénéficié d'une bourse de formation graduée à l'étranger ainsi que 5 autres étudiants africains de différentes nationalités, nigérienne, malienne, ivoirienne, ougandaise et rwandaise ont été aussi honorés. La rectrice, M^{me} Chérifi Ouiza, a présenté dans son allocution d'ouverture les 5 facultés et l'Institut : des sciences, des hydrocarbures et de la chimie, des sciences de l'ingénieur, des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, la faculté de droit de Boudouaou et l'Institut de génie électrique et électronique dont dispose l'université

de Boumerdès, ajoutant que 130 spécialités sont enseignées en graduation au niveau de ces structures d'accueil et de savoir. La rectrice de l'université a indiqué que 24 067 étudiants, dont 153 étrangers venus de 30 pays africains, sont inscrits à l'université de Boumerdès, 23 197 inscrits en graduation et 870 en post graduation. Ces étudiants sont encadrés par 1 128 enseignants permanents en activité, dont 210 de rang magistral. Le taux moyen d'encadrement est de un enseignant pour 21 étudiants, s'est félicitée notre interlocutrice. Pour renforcer l'encadrement du personnel pédagogique, 119 nouveaux enseignants seront recrutés pour l'année 2010-2011. Par ailleurs, M^{me} Chérifi Ouiza a révélé que les résultats des travaux de recherches ont permis à 26 enseignants d'accéder à des grades supérieurs. Parmi ces derniers, 4 sont promus au poste de professeur, 5 au grade de maître de

conférences A et 17 au grade de maître de conférences B. En matière d'échanges entre les universités et les institutions ou entreprises entre l'université de Boumerdès et les universités étrangères, la rectrice dira que 65 conventions ont été déjà signées dont 30 avec des nationaux et 35 avec des universités étrangères. Elle a ajouté que l'UMB de Boumerdès bénéficiera de l'expérience européenne dans un projet Tempus agréé en 2009 qui porte l'appui aux réformes dans la formation doctorale. Outre ceux cités, elle cite le projet de partenariat approuvé récemment, entre les chercheurs de l'UMBB et du chercheur espagnol dans le cadre de la coopération inter universitaire. Un projet européen est en cours et entre dans le programme ERASMUS MUNDUS. Ce dernier a permis la mobilité de 25 étudiants, enseignants ATS vers des universités européennes. La rectrice a indiqué que l'université de Boumerdès a organisé,

dans le courant de l'année 2010, pas moins de 10 rencontres scientifiques internationales. Quant aux supports pédagogiques, «l'université recevra dès la prochaine rentrée un important équipement pour les TP d'une valeur de 10 millions de dinars», a-t-elle précisé. Avant de conclure, M^{me} Chérifi Ouiza prévoit la réception de 2 000 places pédagogiques pour l'Institut de génie électrique, électronique nouvellement créé, ainsi qu'un auditorium de 600 places confortant les infrastructures du campus de droit de Boudouaou. Il est à rappeler que l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès dispose de 5 facultés, d'un Institut pour 24 857 places pédagogiques et 7 résidences universitaires de 2 000 lits chacune. «Deux autres résidences de 2 000 lits seront réceptionnées dès le début de l'année universitaire», a souligné notre interlocutrice.

A.Kichni

Normalisation

Signature de conventions avec quatre organismes de la qualité

L'Agence nationale de développement des PME (ANDPME) a signé mercredi à Alger des conventions avec 4 organismes de la qualité dans le but de jouer le «rôle d'intermédiaire» entre ces derniers et les entreprises nationales désireuses de normaliser leur gestion et production. Les conventions ont été signées par le directeur général de l'Andpme, Rachid Moussaoui, d'une part, et les directeurs généraux de l'Institut algérien de la normalisation (IAnor), Chaieb Aissaoui, de l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), Noureddine Boudissa, de l'Office national de la métrologie légale (Onml), Sid Ali Réda Ben El Khaznadj et un représentant de l'Institut national de la propriété industrielle (Inapi), d'autre part. Dans une brève allocution, M. Moussaoui a précisé

que ces conventions s'inscrivent dans le cadre du programme national de la mise à niveau des entreprises qui ambitionne de développer la compétitivité de quelque 20 000 firmes, toutes catégories confondues, à l'horizon 2014. En vertu de ces accords, les entreprises algériennes désireuses de bénéficier des services proposés par ces quatre organismes de qualité en matière de certification et d'accréditation ont désormais la possibilité de déposer un dossier au niveau de l'ANDPME qui leur fournira les moyens financiers et les techniques nécessaires pour atteindre leur objectif. Pour sa part, M. Aïssaoui a affirmé que ces conventions permettront aux entreprises algériennes de bénéficier des quelque 7 000 normes mises en place par l'IANOR dans

différents domaines d'activités. Il a par ailleurs salué le gouvernement pour avoir unifié le programme national de mise à niveau des grandes entreprises nationales et celui des PME, ce qui donnera, a-t-il dit, «plus d'efficacité aux actions menées» dans ce cadre. De son côté, M. Boudissa a mis en exergue les efforts consentis pas Algerac pour contribuer à hisser les entreprises algériennes aux standards internationaux en matière de gestion et de production, rappelant que le développement de la compétitivité des firmes actives dans les secteurs de l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, le BTPH, le textile et le cosmétique reste une des priorités de son organisme.

F. G.

Mansoura (Bordj Bou-Arréridj) Secousse tellurique de 3,4

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,4 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mercredi à 12h51 à Mansoura dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 6 km au nord-ouest de Mansoura, ajoute la même source.

TIZI OUZOU

Alors que la dégradation du milieu ne cesse de s'amplifier 840 millions de dinars pour l'environnement

■ Ce budget colossal a permis la réalisation de centres d'enfouissement technique, des décharges contrôlées, la décontamination d'une grande décharge située à Boukhalfa et le délastiquage.

Par Hamid Messir

Plus de 838 millions de dinars ont été consacrés ces dernières années pour prendre en charge les problèmes liés à l'environnement dans la wilaya de Tizi Ouzou.

L'annonce a été faite hier par les responsables de ce secteur au cours des travaux de la journée d'étude consacrée à la question initiée par l'Assemblée populaire de la wilaya. Ce budget colossal a permis la réalisation de centres d'enfouissement technique, des décharges contrôlées, la décontamination d'une grande décharge située à Boukhalfa et le délastiquage. Ce programme d'investissement inscrit à l'indicatif de la

wilaya de Tizi Ouzou vise à prendre en charge le traitement de 800 tonnes/an de déchets solides urbains, 300 000 tonnes d'ordures ménagères produites par les près 1,2 million d'habitants. Alors que le programme quinquennal 2010-2014, on prévoit la réalisation de 12 structures (08 décharges et 04 centres d'enfouissement technique), l'extension du CET de Oued Fali (Tizi Ouzou), de 15 déchetteries, une décharge contrôlée pour les déchets inertes et une unité d'incinération de 7000 tonnes/an de déchets hospitaliers liés aux activités de soins.

Selon les explications fournies par les services de l'environnement de Tizi Ouzou, la problématique environnementale est



confrontée à une forte densité, au relief accidenté et l'exiguïté du territoire de la wilaya et surtout aux oppositions de riverains à l'implantation des structures pour le traitement des déchets. La rencontre d'hier devait aboutir à des

recommandations susceptibles de donner de l'élan à la prise en charge de cette question dans la région dont l'avenir est directement lié justement au sort réservé aux problèmes d'environnement.

H. M.

M'sila

D'importants moyens pour le secteur de la jeunesse

Une enveloppe de 3,25 milliards de DA, allouée à la jeunesse et aux sports à M'sila, au titre du programme quinquennal, permettra aux communes éloignées du Hodna de «résorber une grande partie de leur retard en matière d'infrastructures», a-t-on appris mercredi de la wilaya.

Cette enveloppe sera répartie dans les prochains jours sur les 47 communes de la wilaya afin de financer des projets à même de

répondre aux besoins exprimés par la jeunesse.

Les projets retenus pour le prochain quinquennat portent notamment sur la réalisation, moyennant 2,66 milliards de DA, de six piscines de proximité, d'un bassin semi-olympique, d'une salle OMS de 500 places, de deux stades de football, de cinq stades de proximité, de 15 aires de jeux et d'un centre de loisirs scientifiques, ce dernier devant être

construit au chef-lieu de wilaya pour rayonner sur l'ensemble des régions.

En outre, dans le cadre de la préservation des infrastructures existantes, il sera procédé, selon la même source, à la réhabilitation du terrain du stade omnisports de M'sila, ainsi qu'à la pose de pelouses en fibre synthétique sur les terrains de cinq stades situés dans différentes communes. Les mêmes services

ont précisé qu'il s'agit-là d'un programme de «consolidation», la wilaya de M'sila ayant déjà bénéficié, ces dernières années, de 17 complexes de proximité, six salles OMS, deux piscines (bassin de 25 m) et 16 stades de proximité.

Des actions qui ont permis, fin 2009, à 22 000 personnes de s'adonner régulièrement à une pratique sportive, contre un peu plus de 17 000 personnes en 1999.

R. R.

Aïn Témouchent

Récupération de 92 hectares pour des équipements publics

Une superficie de près de 92 hectares de terres du domaine public a été récupérée par la wilaya de Aïn Témouchent pour la domiciliation de 59 projets d'intérêt public, a-t-on appris mardi, à l'occasion d'une session de l'APW.

Adoptée en plénière, cette opération permettra la réalisation, par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), de 2 724 logements dont 2 278 au titre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), 240 logements

sociaux participatifs (LSP) et 206 sociaux locaux (LSL).

Le programme de la Direction du logement et des équipements publics (Dlep) prévoit, pour sa part, la construction de 48 LSP et 46 logements agricoles, aux côtés de trois CEM et un lycée.

Bénéficiaire de cette récupération, la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) compte réaliser un complexe sportif de proximité, un terrain de sport et trois aires de jeux,

alors que quatre communes ont planifié la construction d'une décharge publique, d'un terrain combiné (mateco), de trois classes et d'une salle polyvalente.

Deux hôpitaux, dont un de 60 lits à Aïn Larbâa, deux mosquées, trois unités de la Gendarmerie nationale et un Institut national supérieur de formation professionnelle à Béni Saf, bénéficieront de cette superficie prélevée de 48 exploitations agricoles, cinq fermes pilotes, deux EAC et une EAI.

R. R.

Khenchela

De nouveaux équipements pour les communes

Un important lot d'équipements composé de 161 véhicules et engins de travaux publics, d'une valeur de 650 millions de dinars, et 14 ambulances médicalisées, viennent de renforcer le parc de plusieurs communes de Khenchela, a-t-on indiqué mardi à la wilaya.

Financés par le Fonds commun des collectivités locales (FCCL), ces nouveaux équipements permettront aux services

concernés de «surmonter les difficultés éprouvées, des années durant, en matière d'intervention», a-t-on souligné.

Selon les services de la wilaya, ces acquisitions épargneront également aux collectivités locales de déboursier des frais «faramineux» pour la location d'engins.

Ces équipements consistent en des camions de divers tonnages, bennes-tasseuses et bull-

dozers, entre autres, a-t-on précisé, affirmant que ce programme de soutien logistique des communes s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère de l'Intérieur visant à «conférer aux collectivités locales davantage d'autonomie et de célérité dans la gestion de leurs affaires».

Les ambulances fournies aux différentes communes permettront une meilleure prise en charge des malades qui pourront être

rapidement évacués vers les différents établissements hospitaliers de la wilaya, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, les services de la wilaya de Khenchela ont également annoncé la réception d'un service d'hémodialyse à l'hôpital Ali-Boushaba du chef-lieu de wilaya, qui vient de faire l'objet d'une vaste opération de réhabilitation.

R. R.

SÉTIF Eau potable, un taux de raccordement de 92%

Le taux de raccordement au réseau d'eau potable a atteint 92% dans la wilaya de Sétif, contre 88% en 2009, a-t-on appris mardi à la direction de l'hydraulique (DHW). Ce résultat a permis d'augmenter la dotation moyenne en eau potable à 145 litres par jour et par habitant, avant d'atteindre, fin 2010, un volume quotidien de 150 litres/habitant, a précisé la même source. Les prémices de ce bond étaient apparues en 2009 lorsque la wilaya distribuait, grâce à un taux de raccordement de 88 pour cent, 122 litres par jour et par habitant, contre 114 litres/jour/habitant en l'an 2000.

Plus de 310 km du réseau de distribution ont été réalisés entre les années 2000 et 2009, dont 168 km ont été «entièrement rénovés», a-t-on précisé, rappelant que 27 forages offrant 321 litres/seconde et destinés à alimenter une population de 184 000 âmes, 18 réservoirs d'une capacité globale de 4 218 m³ et 76 km de conduites d'adduction pour 150 000 habitants ont été réalisés en 2008.

Selon la DHW, les travaux de réalisation de 16 nouveaux forages ont été récemment entamés, parallèlement avec le lancement d'une opération de réhabilitation des conduites d'AEP touchant 11 communes, permettant ainsi la création de 1 516 postes d'emploi entre permanents et saisonniers.

Le programme du secteur de l'hydraulique, inscrit au titre de l'exercice 2010, s'articule autour de la réalisation de 24 forages supplémentaires à travers la wilaya de Sétif, a par ailleurs indiqué la même source, soulignant que 14 forages bénéficieront d'une opération de mise à niveau, en plus de l'équipement électronique de 20 autres réparties à travers les différentes communes de la wilaya. La wilaya de Sétif dispose de 502 réservoirs, d'une capacité de stockage avoisinant les 192 000 m³, de 212 forages et de 21 ouvrages de retenue, a fait savoir la direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif.

R. T.



Rencontre israélo-palestinienne

Net réchauffement des relations mais l'impasse persiste

■ Israël se félicitait hier de la chaleur inédite affichée entre le Président américain Barack Obama et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, mais les commentateurs soulignaient que le rapprochement des positions restait à démontrer.

Le ministre israélien de la Défense Ehud Barak a qualifié la rencontre mardi de «succès». «Nous sentons qu'il y a une bonne chance que nous soyons tout près de discussions directes entre nous et les Palestiniens sur tous les sujets», a-t-il déclaré à des journalistes.

La presse insistait sur le contraste entre les sourires des deux hommes à la Maison-Blanche et l'atmosphère glaciale des précédents entretiens en mars après l'annonce par Israël de la construction de 1 600 logements dans un quartier de colonisation à Jérusalem-Est annexée.

«Six semaines seulement après l'affaire de la flottille qui a provoqué l'annulation de leur rencontre prévue et huit mois après leur triste-ment célèbre et fraîche rencontre, les sourires étaient de retour dans le bureau ovale et sur la pelouse de

la Maison-Blanche», note le quotidien *Yediot Aharano*.

M. Netanyahu avait dû reporter in extremis sa visite à Washington pour rentrer en Israël faire face au tollé international provoqué par l'arraisonnement israélien le 31 mai d'une flottille humanitaire internationale pour Ghaza, dans laquelle neuf Turcs ont péri.

«Un couple mal assorti, Obama et Netanyahu», raille le journal *Maariv*. «Hier soir, ils ont fait de gros efforts pour apparaître comme de bons amis, les muscles de leur visage tendus dans une expression si rare lors de leurs précédentes rencontres : un sourire».

Les médias israéliens relevaient le caractère circonstanciel du réchauffement, répondant à l'intérêt commun des deux hommes : l'impossibilité pour un Premier ministre israélien de se permettre une crise durable avec l'allié améri-

cain, et l'approche des élections cruciales de mi-mandat pour Barack Obama en novembre.

Pour une partie de la presse, l'éclaircie s'explique aussi par le fait que les sujets de désaccord ont été évités.

«Le sommet Obama-Netanyahu : des lettres personnelles, des bouquets de fleurs et pas un mot sur les colonies», titre le quotidien de gauche *Haaretz*.

La question de la prolongation du moratoire sur la construction dans les colonies israéliennes de Cisjordanie, décrété par M. Netanyahu sous pression américaine et expirant le 26 septembre, n'a ainsi pas été abordée en public.

M. Obama a même paru appuyer la demande de M. Netanyahu d'un passage des actuelles négociations indirectes israélo-palestiniennes à des pour-



parlers directs.

«Mon espoir est qu'une fois que des discussions directes auront commencé, bien avant l'expiration du moratoire, cela créera un climat dans lequel chacun se sentira plus impliqué dans le succès», a-t-il indiqué, minimisant de facto l'importance d'une décision sur le moratoire.

Mais le président palestinien Mahmoud Abbas a réaffirmé que l'intérêt de négociations directes dépendait de réponses d'Israël, qu'il dit ne pas avoir obtenues.

«La direction palestinienne attend des réponses sur les frontières et la sécurité pour savoir si elle doit engager des négociations

directes», a dit son porte-parole Nabil Abou Roudeina.

Pour les commentateurs israéliens, l'embellie avec Washington risque donc de s'évaporer.

«Ce serait une grossière erreur de considérer qu'un nouveau chapitre s'est ouvert dans le bureau ovale», écrit Alon Pinkas, ex-consul israélien à New York, dans le *Maariv*.

«Quand la douceur factice se dissipera, il sera demandé à Netanyahu de présenter un plan de paix et des cartes», prédit-il, «et nous parlerons de nouveau de crise dans les relations».

Alerte à la canicule en Chine et aux USA

New York et Pékin suffoquent sous 40 degrés

Une forte vague de chaleur s'est abattue sur le nord-est des Etats-Unis et notamment à New York où le mercure est monté à près de 40 degrés celsius, battant un record vieux de 11 ans, et poussant les autorités à mettre en garde la population. Des températures caniculaires frappent aussi le centre et le nord de la Chine et ont poussé les autorités à émettre hier une alerte à la population. Le Centre national de météorologie a indiqué que certaines régions du nord et du centre seraient à nouveau frappées par «une chaleur étouffante et très peu de précipitations». Le deuxième niveau d'alerte à la canicule (orange) a été activé sur une échelle qui en compte quatre.

La vague de chaleur qui a débuté ce week-end a entraîné une affluence dans les hôpitaux de personnes indisposées alors que les ventes de climatiseurs ont décollé.

Lundi, les températures avaient atteint les 40,6° celsius à Pékin où des véhicules ont pris feu à cause de la canicule, selon les autorités.

Dans la ville de Canton (sud), la

municipalité a ouvert quelque 500 abris équipés de climatisation et mis de l'eau à la disposition des habitants, a indiqué le quotidien officiel *Global Times*. A Central Park, le «poumon vert» de Manhattan, la température est montée jusqu'à 39,45 degrés, selon les services météo américains, battant le record de 38,3 degrés établi le 6 juillet 1999. La chaleur accablante s'est aussi fait ressentir à Washington, Philadelphie (Pennsylvanie) ou encore à Baltimore (Maryland). Les températures devaient rester très élevées toute la semaine et les municipalités ont mis en place des «centres de rafraîchissement» où les personnes n'ayant pas de climatiseur à leur domicile pouvaient se reposer.

Au Canada, une masse d'air chaud et très humide recouvrait le sud du Québec et la région de Montréal, créant une situation «accablante» pour les prochains jours, selon les services météorologiques qui ont lancé aussi un avertissement de smog (mélange d'humidité et de pollution). La température devait

atteindre 34 voire 35 degrés hier et jeudi et, à cause de l'humidité, la température «ressentie» dépassera les 40 degrés Celsius. Les autorités municipales et sanitaires des régions concernées ont émis les avertissements habituels, demandant de boire beaucoup d'eau, de limiter les activités physiques, de rester à l'ombre, et de brancher ventilateurs et climatiseurs. Il a été rappelé aux personnes malades ou âgées de plus de 64 ans, vivant seules, de rester en contact quotidien avec des proches pour demander leur aide en cas de besoin. Mais les hôpitaux n'avaient pas rapporté d'accroissement du nombre de patients se plaignant de la chaleur.

Aux Etats-Unis, la consommation d'électricité devait augmenter considérablement, le travail ayant repris après le long week-end du 4 juillet, fête de l'Indépendance. Con Ed, le principal fournisseur de courant dans la région de New York, a lancé un appel à la modération des consommateurs.

Iranien «enlevé» par la CIA

L'Iran convoque le chargé d'affaires suisse

L'Iran a convoqué le chargé d'affaires de l'ambassade suisse, qui représente les intérêts américains à Téhéran, pour protester contre l'«enlèvement» par la CIA du physicien iranien Shohrab Amiri, a rapporté hier le site de la télévision publique. «Le chargé d'affaires suisse (Georg Steiner) a été convoqué mardi après la publication de nouveaux documents liés à l'enlèvement de Shohrab Amiri par les forces de sécurité américaines», indique la chaîne, citant un communiqué du ministère des Affaires étrangères, sans donner de détails sur ces documents. Les Affaires étrangères iraniennes avaient indiqué avoir remis dimanche à l'am-

bassade suisse les «preuves» de l'enlèvement par la CIA de M. Amiri. «Nous attendons que le gouvernement américain (...) annonce le plus rapidement possible les résultats de son enquête à propos de ce ressortissant iranien», avaient-elles affirmé, ajoutant que les Etats-Unis étaient «responsables de la vie» de M. Amiri. Shohrab Amiri a disparu en juin 2009 en Arabie saoudite, où il se rendait en pèlerinage. Téhéran affirme qu'il a été enlevé par les Etats-Unis avec l'aide des services de renseignement saoudiens.

Fin mars, la chaîne de télévision américaine ABC a affirmé que l'homme avait fait défection et collaborait

avec la CIA. Le 7 juin, la télévision d'Etat iranienne avait diffusé un vidéo dans laquelle un homme se présentant comme M. Amiri affirmait avoir été enlevé par les services secrets américains et était détenu près de Tucson (Arizona, ouest des Etats-Unis). L'Iran avait ensuite demandé par des «voies légales» des informations sur lui. Les Etats-Unis ont démenti avoir enlevé le physicien, refusant de dire si l'homme se trouvait ou non sur leur territoire. Fin juin, une autre vidéo diffusée par les médias iraniens montrait le même homme qui affirmait s'être échappé des mains des agents américains et se trouver en Virginie (ouest des Etats-Unis).



Points chauds

Défense

Par Fouzia Mahmoudi

Qui eut cru qu'après que le scandale Woerth-Bettencourt ait pris autant d'ampleur, les membres du gouvernement continueraient à prendre le risque de défendre contre vents et marées leur collègue, le ministre du Travail. Certes, son premier défenseur n'est nul autre que le président Sarkozy lui-même, mais on aurait pu s'attendre à plus de réserve de la part des ministres de la République. Car s'il est louable pour la droite de continuer à défendre l'honneur de l'un des leurs, l'on est tout de même surpris qu'ils le fassent avec autant de véhémence après les multiples révélations, toujours plus compromettantes, publiées dans les médias ces derniers jours. Il est vrai que pour le moment, aucune preuve formelle contre Eric Woerth n'a pu être apportée pour le confronter, mais de nouveaux témoins, plus ou moins directs de transactions illégales entre le milliardaire et le ministre, apparaissent chaque jour. Las, le ministre ne se laisse visiblement pas abattre et se défend lui-même avec vigueur et assure que toute cette histoire le concernant est une calomnie. «Je suis rarement en colère, mais là je suis scandalisé. C'est pour moi insupportable. Tous les jours, depuis trois semaines, j'ai une accusation supplémentaire. Je ne savais pas qu'il y avait autant de haine dans ce pays». La haine qu'il vise est certainement celle de ceux qui l'accusent, selon lui, à tort, d'être impliqué dans des affaires pas très nettes, mais également celle du PS à son égard qui est soulignée depuis quelques jours par le reste de la droite. Ceci peut-être dans le but de faire diversion, bien qu'il soit difficile au vu de l'actualité de détourner l'attention du cas Woerth. Le PS, pour sa part, demande à cor et à cri des éclaircissements précis sur cette affaire qui met en difficulté l'image même de leur pays à l'étranger. Certains membres du parti socialiste, à l'instar de Ségolène Royal, demandent clairement quant à eux la démission du ministre du Travail qui occupe également le poste de trésorier de l'UMP. Une double casquette qui lui est fortement reprochée depuis le début du scandale, car c'est sa double position au gouvernement et au sein du parti majoritaire qui aurait favorisé les supposés versements d'argent illégaux dans lesquels il serait impliqué. Ce qui est attendu aujourd'hui c'est qu'une preuve concrète soit enfin apportée pour accrédi-ter les accusations dont fait l'objet Eric Woerth. Du côté de la droite, l'on doit espérer que cela n'arrive jamais, sous peine de porter un grand coup au gouvernement, à leur parti, mais également et surtout à Nicolas Sarkozy qui pourrait bien se retrouver sur la touche pour 2012, si son ami et ministre Woerth était réellement un des acteurs de l'affaire Bettencourt. Affaire à suivre.

F.M.



Réalisé par Saïd Ould Khelifa

«Rouge pourpre», un film à la mémoire de Zabana

■ «Rouge pourpre» est le titre du film consacré au premier guillotiné par les forces coloniales, Ahmed Zabana. Ce long métrage réalisé par Saïd Ould Khelifa est cofinancé par les ministères des Moudjahidine, de la Culture et l'Entreprise nationale de la télévision algérienne (ENTV).

Par Yazid M.

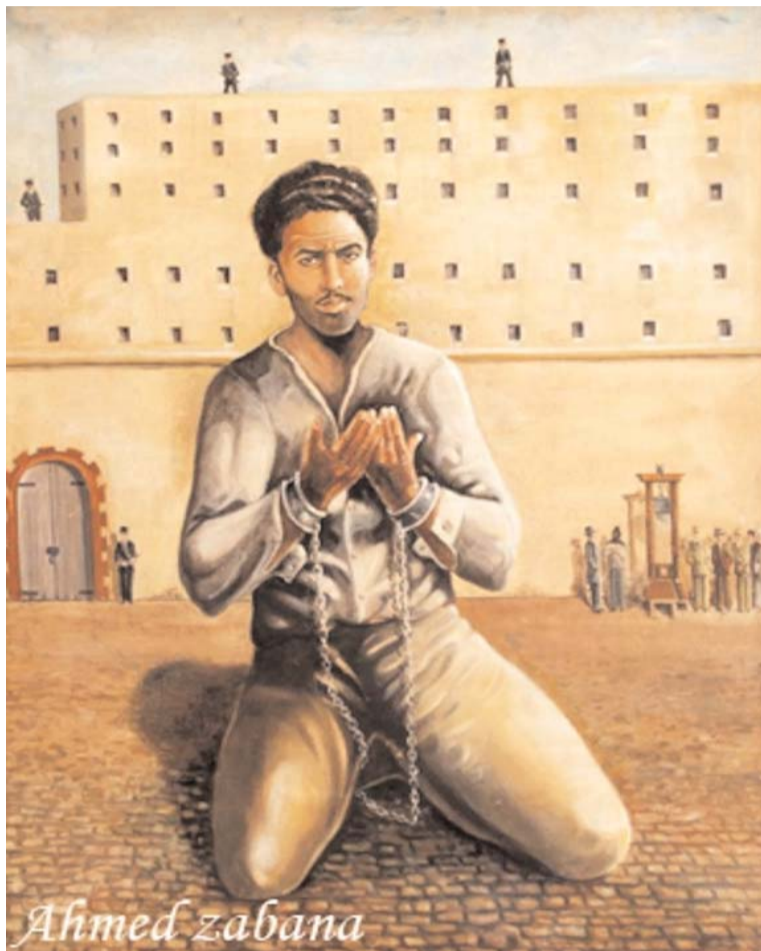
Après Benboulaïd, le premier martyr guillotiné par les forces coloniales, Ahmed Zabana, sera honoré à titre posthume, et ce, à travers un long métrage. Selon le producteur Yassin Aloui, le tournage débutera à partir du mois de septembre prochain, apprend-on de source bien informée.

La production du long métrage a été confiée à Laith Media. Le parcours héroïque de Ahmed Zabana est au cœur de cette œuvre cinématographique dont la mise en scène sera assurée par Saïd Ould Khelifa d'après un scénario signé Azzedine Mihoubi, a précisé le producteur lors d'une conférence de presse.

Le tournage est programmé dans les wilayas d'Oran, Mascara, Alger et Sétif, a fait savoir Yassin Aloui, responsable de la société de production «Laith Media». Le réalisateur Saïd Ould Khelifa était également présent à cette conférence

de presse pour annoncer le lancement officiel de la phase préparatoire des prises de vue. Il sera question notamment du choix de l'acteur appelé à interpréter le rôle du chahid Zabana et de fixer les lieux du tournage de ce film qui verra dans sa distribution plusieurs artistes algériens et étrangers, a-t-il expliqué.

Un casting est prévu cet été à travers divers théâtres nationaux et régionaux du pays, alors que des visites ont été effectuées au cimetière des martyrs de la commune de Zahana (Mascara), le village natal de Zabana, et au site de «Ghar Boudjrida» où il fut arrêté après avoir été assiégé par l'armée coloniale. Une réflexion est également engagée en vue d'assurer une large distribution du film dans les établissements scolaires, grâce aux supports audiovisuels et ce, après sa projection dans les salles de cinéma. La production du film «Zabana» a bénéficié du soutien des ministères des Moudjahidine et de la Culture ainsi que de l'ENTV.



Ahmed Zabana est né en 1926 et avait milité pendant plusieurs années dans les rangs des Scouts musulmans algériens, du Mouvement national et de la Révolution armée. Il fut arrêté le 21 avril 1955 avant

d'être condamné à mort par le tribunal militaire colonial d'Oran. Ahmed Zabana a été exécuté tôt le matin du 19 juin 1956, à la prison de Serkadji (Alger).

Y.M.

Haut-Commissariat à l'amazighité

Un symposium sur les projets culturels associatifs

Les projets culturels associatifs ont été au centre des travaux d'un symposium national pédagogique organisé à Annaba, à l'initiative du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA).

Regroupant plus de 90 délégués représentant des associations activant dans le domaine de la promotion et de la réhabilitation de la culture amazighe à travers l'ensemble du pays, cette rencontre vise à créer un réseau associatif susceptible de préserver et de valoriser la dimension amazighe de l'Algérie, a souligné le directeur de la promotion de la culture au HCA.

Programmé au titre d'un plan d'action du HCA pour l'année 2010, ce rendez-vous culturel s'inscrit également dans le cadre des efforts tendant à la concrétisation d'un véritable partenariat avec les associations concernées en vue

de réhabiliter la culture amazighe consacrée par la constitution, a ajouté Si El Hachemi Assad, mettant l'accent sur le rôle important que peuvent jouer ces associations dans la promotion de la culture amazighe grâce à leur présence sur le terrain et leur travail de proximité.

M. Assad a estimé, d'autre part, que ce symposium représente une opportunité pour l'échange de points de vue entre les acteurs concernés par la promotion et la réhabilitation de la culture amazighe.

Durant les travaux de cette rencontre de trois jours, les stagiaires venus des wilayas d'Alger, Bouira, Boumerdès, Oran, Bordj Bou-Arréridj, Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tizi Ouzou, Béjaïa, Adrar et Illizi, suivront des cours pédagogiques sur les méthodes de conception et d'éla-

boration de projets culturels et leur concrétisation sur le terrain. Des communications traitant de divers thèmes dont «Le partenariat entre institutions et associations», «Historique et évolution du mouvement associatif en Algérie», «Rôle des associations dans la promotion des arts» et «La création et la gestion d'unités documentaires» figurent au programme de cette rencontre.

Il existe actuellement quelque 714 associations amazighes agréées activant à l'échelle nationale, selon le directeur de la promotion de la culture au HCA, qui a fait état par ailleurs de l'édition de 152 titres distribués aux institutions, associations et autres organismes dans la perspective de promouvoir la culture amazighe.

R.C.

Sous l'égide du ministère de la Culture

Le théâtre maghrébin prochainement à Batna

Le théâtre régional de Batna (TRB) abritera du 12 au 26 juillet prochains la 3^e édition des journées du théâtre maghrébin, organisées sous l'égide du ministère de la Culture, a annoncé mardi son directeur. Selon

Mohamed Yahiaoui, cette manifestation donnera lieu à un programme de représentations théâtrales, algériennes, tunisiennes, marocaines et libyennes.

La soirée d'ouverture sera l'occasion de rendre hommage à des

artistes marocain et tunisien, en l'occurrence Abdelmadjid Feniche et Moncef Snoussi, en présence de nombreux artistes algériens. En marge de ces journées maghrébines du théâtre dont la première édition avait été organisée en

1988, pour reprendre 21 ans après, en 2009, il est prévu une session de formation pour 80 stagiaires, des comédiens amateurs et professionnels qui seront encadrés par des spécialistes.

R.C.

Agenda culturel

Festival de Timgad

Aujourd'hui, ouverture de la 32^e édition du festival international de Timgad (Batna).

Concerts

Aujourd'hui : Majda El Roumi, la chanteuse libanaise préférée des Algériens, éblouira encore cette année son public dans le cadre du 32^e Festival international de Timgad.

Demain : Rendez-vous à 22h avec le chanteur syrien Georges Wassouf.

Musique Andalouse :

Du 12 au 22 juillet, au Théâtre de verdure à

Alger, 7^e édition Festival Andaloussiata El Djazair. Programme :

- **12 Juillet** : Soirée d'ouverture avec les associations des Beaux-Arts et Fen El Acil de Khemis Miliana.

- **13 Juillet** : Association «Nedjma» de Blida et Fen El Acil de Koléa.

- **14 Juillet** : Associations Cordoba d'Alger et El Widadia de Blida, Mélissa Hadj Lazib de la Cordoba d'Alger, Kateb Naguib : chef d'orchestre de la Cordoba d'Alger.

- **15 Juillet** : Association El Djenadia de Boufarik et El Kaissaria de Cherchell, Djenadia de Boufarik

- **19 Juillet** : Association El Kortobia de Médéa et El Bachtarzia de Koléa, Nawel d'El Bachtarzia

- **20 Juillet** : Association Abderrahmane Ethaâlibi de Lakhdaria, et Mouhibbina El Fen de Constantine.

- **21 Juillet** : Association Ahabab Cheikh Sadek Bedjaoui de Béjaïa El Motribia de Biskra.

- **Jeudi 22 Juillet** : soirée de clôture avec les associations Essendoussia d'Alger et El Fen Oua Nachat de Mostaganem.

Galleries :

-Aujourd'hui, à la galerie d'arts Didouche- Mourad, clôture de l'exposition intitulée «Etats d'âme» du peintre plasticien Aghilès Issiakhem.

-Jusqu'au 13 juillet, expo de dessins d'enfants sur le mondial intitulée «Maâk ya el khadra».

-Jusqu'au 25 août 2010, au Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA), exposition- rétrospective des œuvres de l'artiste peintre français Olivier Debré.

Première partie 1990-1991

Partis unique

Par Aïssa Khelladi



■ Nous reproduisons textuellement des articles publiés à partir de 1990 dans différents journaux algériens, sous la plume de Aïssa Khelladi, en guise de témoignage journalistique sur une époque chargée de tous les espoirs et de tous les dangers. Ces articles de presse n'ont aucune autre prétention, sinon de restituer un regard à vif, parmi tant d'autres, sur un moment qualifié de tournant historique de notre pays. Plus que sur ce moment important pour tous, l'intérêt éventuel d'une telle démarche résiderait dans la manière avec laquelle un journaliste témoigne de son travail et, finalement, de lui-même. Un point de vue en somme, avec tout ce qui va avec.

Ce n'est pas, je crois, le communisme qui est inapte à la démocratie, mais c'est tout simplement la force de son adversaire, qui l'en a rendu incapable. L'échec de l'URSS, et par conséquent de l'idéologie qu'elle représentait, était inscrit non pas dans les gènes de Staline, mais dans les termes du partage de Yalta. La situation était clairement en faveur des Américains. Staline aurait dû se dire que c'était là une victoire déjà appréciable, en espérant que l'Histoire ferait le reste. Mais l'histoire ne se fait pas toute seule, ce sont bel et bien les USA qui depuis 1945 la font. Toute l'expérience socialiste, depuis 1917, n'a au fond servi qu'à donner un coup de pouce au progrès de l'humanité, que le capitalisme aurait mis sans doute plus longtemps à accomplir s'il n'avait eu à l'affronter.

Bref, le monde change et devient «unipolaire». Encore une fois, le capitalisme est en butte à un immense défi qu'il ne pourra peut-être jamais relever, car désormais, il est face à lui-même. En l'absence d'un «antidote», si demain les luttes sociales font tomber le système (aux USA par exemple), c'est le monde entier qui suivra. Alors rien ne permet de rejeter l'hypothèse du retour d'un «communisme new look» expurgé

■ Quelles que soient les divergences qui les opposent, l'avenir du FLN et des autres partis démocrates est dans le même moule : ensemble ils vaincront, ou ensemble ils périront.

de sa maladie anti-démocratique. Ce serait l'histoire, tout simplement, qui se serait accomplie. Mais cette fois, sans l'aide des chars de Staline...

On peut faire naturellement les prophéties que l'on veut, la voie étant ouverte. En attendant, comment situer l'Algérie dans ce contexte ?

L'angoisse algérienne

Dans la conjoncture actuelle, nous sommes peut-être le seul pays au monde à jouir (ou à souffrir) d'un embarras de choix. Nous quittons sensiblement le «socialisme» mais nous n'allons vers la démocratie que d'un seul pied, l'autre suit les voies impénétrables de Dieu. Ces «50% par ci, 50% par là» signifient que, démocratiquement, nous érigeons une République islamique algérienne, dans très peu de temps. Cela ne fait aucun doute. Si l'option démocratique venait à être brusquement supprimée, (coup d'Etat par exemple), pour empêcher cet avènement, il faut savoir alors, que les éléments constitutifs du chaos qui s'ensuivrait sont déjà en place.

D'un point de vue économique et militaire, il n'y a pas de perspectives non plus, sauf à faire de la démagogie. C'était hier qu'il aurait fallu se développer, en profitant de la rivalité des deux super grands. Je sais que c'est facile à dire... mais nous nous en serions mieux sortis, s'il n'y avait pas eu tant de monde à profiter de notre générosité. Peut-être. Maintenant, c'est trop tard.

La meilleure solution est de jouer franchement le jeu des réformes, et marcher sur la corde raide.

Si la France, avec l'Europe, s'affirme, comme elle en a visiblement le désir, en tant que nouvelle grande puissance, nous devrions nous attendre, en tant que pays pétrolier, à nous transformer en théâtre de confrontations entre elle et les USA. Comment ?

L'hypothèse islamiste

Quand l'armée soviétique «protégeait» l'Afghanistan, les «moudjahidine» afghans, n'avaient éprouvé aucune peine à arriver aux portes de Kaboul. Grâce au ciel sans doute, mais grâce à l'aide occidentale aussi et surtout. Dès lors que les Russes plient bagages et s'en vont, les «moudjahidine» n'arrivent même plus à organiser une offensive d'envergure. Cela est étrange, n'est-ce pas. C'est tout simple pourtant : Les Occidentaux, maintenant que l'URSS ne représente plus le même type de danger qu'auparavant, ne sont tout simplement pas intéressés par l'instauration d'une République islamique afghane. Les «moudjahidine» pourront rester une éternité dans leurs montagnes, la presse occidentale n'en parle même plus. Ils seront d'ailleurs «éliminés» dès que la situation se précisera dans la région. Tant pis pour les pauvres Algériens qui y ont laissé leur vie.

Au lendemain de la victoire du FIS aux municipales du 12 juin, on demanda à Shamir, l'Israélien, ce qu'il pensait de l'avènement d'une République islamique en Egypte. «Je n'en crois rien, a-t-il répondu. Cela fait vingt ans qu'on m'en



parle, et cela fait vingt ans, que j'attends».

Cela ne signifie rien d'autre que cette vérité : les Occidentaux dirigent les affaires mondiales et, par conséquent, exercent une certaine influence chez nous, que nous le voulions ou pas. Si les Européens s'affirment vraiment comme puissance rivale des Américains, il serait logique que leurs intérêts contradictoires s'expriment aussi au niveau de notre pays à cause de sa position géostratégique et de ses possibilités économiques. Les Américains peuvent, par exemple, imaginer qu'une Algérie islamique serait avant tout «anti-française». Comme la France est le maillon le plus développé de l'Europe, il est aisé de situer les intérêts américains. Mais, la France s'aménage également des influences en Algérie.

Devant le «danger» islamiste, elle pourrait être tentée, selon ses moyens, de précipiter le pays dans une instabilité politique et sociale qui rendrait l'accès au pouvoir du FIS problématique. A la limite, la France aura intérêt à faire face aux inconvénients d'une Algérie «chaotique», plutôt qu'à une Algérie «anti-française».

Reste que la situation n'est pas aussi claire que cela. Il faut penser aux répercussions maghrébines de la nouvelle Algérie qui se dessine et à la façon avec laquelle le pouvoir est en train de gérer la transition. Il faut aussi penser au nouvel équilibre des forces, que la situation du Golfe va faire naître, pour mieux apprécier la conduite à tenir à notre égard des puissances occidentales. Le pouvoir algérien comprend tout cela, bien entendu. Il peut tirer profit de l'argument «islamiste» en apparaissant comme le seul capable de garantir l'intérêt des uns et des autres et leur demander de s'investir davantage pour aider le pays à se développer. Exercice périlleux, on en verra les limites lors des prochaines élections législatives.

L'hypothèse la plus probable est que le FIS (ou les islamistes plus généralement) en sorte vain-

queur. Il appartiendra au Président de négocier au mieux le partage du pouvoir pour épargner à l'Algérie la fin d'un processus démocratique qu'il tient sans doute pour son œuvre véritable devant l'Histoire. Si le FIS l'accepte, il devra gérer le pays dans la transparence, ce qui équivaudra, compte tenu de la réalité du XX^e siècle, à un suicide politique. Mais si le FIS refuse et réclame le plein exercice de ses droits, le Président n'aura d'autre alternative que de dissoudre l'APN (en formant son propre gouvernement). De nouvelles élections seront proposées aux citoyens, ainsi que des élections présidentielles anticipées. Ce sera sans doute une période de crise, et tout dépendra de la capacité des institutions et de «réflexion démocratique» à y faire face. C'est à ce moment-là que les prétentions des puissances mondiales sur l'Algérie se dessineront avec clarté.

L'hypothèse démocratique

Elle semble être totalement exclue, dans l'immédiat. Même si l'ensemble des forces démocratiques parvenait à s'unir, à la faveur d'une nouvelle loi électorale qui les y encouragerait, par exemple, leur poids restera bien en deçà du poids que les islamistes auraient. La seule solution, pour les démocrates, aurait consisté à investir l'unique parti pouvant rivaliser avec «l'adversaire commun» ; c'est-à-dire le FLN ; au lieu de vouloir l'exclure à tout prix des alliances qui se font et se défont, ce qui revient à le précipiter dans les bras mêmes des islamistes.

C'est la réalité qui le veut : même au bord de l'implosion, le FLN dispose de capacités que nul autre parti (en dehors du FIS) ne peut égaler pour le moment. C'est à l'intérieur de ce parti, non en dehors de lui, que l'avenir du pays continue à se dessiner. Les courants qui le traversent sont nombreux et contradictoires. Les

démocrates, pour avoir une chance de s'en sortir, ne doivent pas attendre de savoir quel est le courant qui l'emportera, pour définir leur position ; car alors, il sera trop tard. Mais ils doivent, comme d'ailleurs, ils n'ont jamais cessé de le dire, considérer le FLN comme un patrimoine et tout faire pour favoriser sa mue démocratique : en dénonçant bien sûr, et sans répit, le FLN d'avant Octobre 1988, mais en prenant soin aussi de laisser la porte ouverte à toutes les sensibilités démocratiques qu'il renferme.

Sans un FLN démocratique, la menace «intégriste» ne rencontrera aucun obstacle sérieux, tout au moins lors des élections législatives (pour les présidentielles, ce sont d'autres paramètres qui entrent en jeu). Plus grave encore, un FLN exclu du champ démocratique, devient automatiquement un allié inestimable des islamistes.

Nous sommes alors devant un paradoxe terrible : c'est la vision étroite et partisane des démocrates algériens qui rend inéluctable l'avènement du fascisme.

Mais ce serait trop simple de mettre tout sur le dos des démocrates. Il y a, encore une fois, le pouvoir dont la responsabilité paraît entière. Le gouvernement surtout, en voulant se préserver de tout affrontement avec le FIS, ne rend aucun service à la démocratie. La stratégie de Mouloud Hamrouche, Chef du gouvernement, imitant en cela le Président, consiste à vouloir se situer au-dessus de la mêlée, dans l'espoir plus tard, (tout le monde pense aux «présidentielles») d'en retirer les dividendes. Mais il y a une évidence qui semble lui échapper : les démocrates, seuls, ne gagneront jamais. Le FLN seul, ne gagnera pas non plus. L'équation est simple : 1+1 = 2. C'est à cette condition seulement que l'hypothèse démocratique aura un sens.

Quelles que soient les divergences qui les opposent, l'avenir du FLN et des autres partis démocratiques est dans le même moule : ensemble ils vaincront, ou ensemble ils périront.

Conclusion

Il faut regarder l'Algérie telle qu'elle est, et non telle qu'on la désire. Pour longtemps encore, les islamistes sont là. Que faut-il en faire, en cas de victoire (improbable) des «démocrates», (au sens large du terme?) continuer à les exclure en mettant leur popularité sur le compte d'un mécontentement éphémère des citoyens, cela revient à simplement retarder leur avènement. Mais, écouter leur message en le tenant pour un authentique appel du peuple, c'est forcément le satisfaire quels que soient les sentiments ou les convictions de chacun.

Il faut déchiffrer ce message et se l'approprier. Le faire sien, pour éviter que le fascisme ne s'en serve à d'autres desseins. Demain, si les démocrates le veulent, c'est au FLN qu'il appartiendra de prendre en charge les revendications de cette partie du peuple. Car c'est lui qui est le mieux outillé pour cela. C'est lui le pont idéal entre tous les Algériens.

Sous haute surveillance des démocrates...

Le FLN, parti unique, n'existe plus, il faut qu'on se le dise !

Le Nouvel hebdo n°28.
1re année, semaine du 02 au 08 janvier 1991

REGARD

Lois et lois



Par Ahmed Halfaoui

Ces dernières semaines, comme les précédentes d'ailleurs, et depuis toujours, les décrets d'innombrables cheikhs font l'actualité en Arabie. Parmi les plus récentes, celle du cheikh Adel al-Kalbani, qui a décrété qu'«il n'y a pas de texte clair en Islam prohibant la musique», ce qui contrevient à la prohibition des concerts dans le royaume wahhabite. Dans la même fatwa, il prend soin de préciser qu'«il ne parle évidemment pas des chansons de Nancy Ajram ou Haïfa Wehbé». Contentons-nous de cette avancée assez notable et n'épilguons pas sur la liste de musiques possibles. La précaution prise par le Cheikh, par l'exclusion des chanteuses libanaises n'a pas empêché que des flots de critiques acerbes inondent son site Internet. Un autre cheikh, Abdel Mohsen al-Obeikan, a estimé qu'une femme pouvait contourner la loi imposant la ségrégation des sexes en allaitant l'homme qu'elle souhaiterait côtoyer. Il y en avait déjà eu une de ressemblant. Comme celle-ci, celle-là a provoqué le même chahut. Il faut dire que ce même cheikh, qui est un conseiller du roi Abdallah, a suggéré que deux des cinq prières quotidiennes pouvaient être combinées lors des grandes chaleurs pour faciliter la vie des croyants. La proximité avec le pouvoir n'y est pas pour rien. Ces sorties inopinées le prouvent. Quelque chose

bouge en Saoudie. L'intenable carcan est miné de l'intérieur, avec ses propres armes. Les fatwas contre les fatwas. Seules armes disponibles sur le terrain religieux. Ça promet pour l'avenir, car beaucoup de Saoudiens n'attendent que ce genre d'ouvertures n'ont pas manqué de sauter sur les occasions offertes. En attendant que les vrais débats de société se créent un espace. Sur un autre registre et dans un autre pays, allié du précédent, où les questions d'impôt sont érigées en religion institutionnelle, un sacrilège est en train de faire des vagues. Aux Etats-Unis, pays d'Eliot Ness et de ses incorruptibles, où l'un des pires assassins du 20^e siècle, Al Capone, n'a pas été épinglé pour les dizaines de cadavres qu'il a semés sur sa route, mais pour... son indécatesse vis-à-vis des impôts, des organisations sionistes défraient la chronique. On vient d'apprendre, à ce propos, grâce au *New York Times* qu'au moins 40 fondations de collecte de fonds pour les implantations juives en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, pouvaient récolter des dons déductibles des impôts. Ces dons, apprend-on de la même source ont servi, entre autres, au financement de l'achat de chiens de garde, de gilets pare-balles, de viseurs pour fusils et de véhicules pour assurer la sécurité d'avant-postes dans les régions occupées. Ceci se produit quand

celui qui a parlé aux Arabes nous fait croire qu'il s'oppose à la colonisation de la Palestine. Il faudra bien que les contribuables étatsuniens, très sourcilleux quand il s'agit de fisc, demandent des comptes, ou bien réclament, au moins, que les financements des logements de démunis soient, de la même façon, exonérés. Plus près de chez nous, Kouchner, celui qui attend que tous les maquisards de l'ALN meurent pour venir régner en maître à Alger, vient de se manifester par un texte de loi sur les conditions d'assistance aux touristes français, en situation de risque. Le texte introduit la notion de «citoyen responsable» qui devra payer s'il est secouru dans le désert algérien, mais aussi dans... les banlieues françaises et en Corse. Le même citoyen qui décide d'aller se faire tuer dans une traversée du Pacifique en solitaire sera secouru gratuitement. Pour faire bonne figure, il y a d'autres activités à risque qui sont mentionnées et qui concernent des pays du Nord (baignade en eau froide par exemple) mais le texte du Kouchner ne gagne pas en innocence. A. H.

Coup-franc direct



Débat stérile

Par Anouar M.

Après l'élimination de l'EN du Mondial sud-africain, on s'attendait à ce que les puristes de la balle ronde et tous les techniciens se mettent à analyser les raisons de cet échec et surtout proposer des solutions concrètes pour tenter de relever le niveau de la balle ronde nationale. Tout le monde se focalise sur le sélectionneur national, Rabah Saâdane, et la nécessité de le changer. Personne ne parle de la nécessité de renforcer la formation, ou de faire confiance plus aux joueurs du crû ou de chercher à régler le problème du compartiment offensif, en se mettant à la recherche de joueurs capables de donner le plus qu'on attend d'eux dans un proche avenir. On se rend compte donc que le débat qu'on nous propose est stérile et que les techniciens se doivent plutôt de se préoccuper de l'avenir du football national et qui est dans les jeunes qui doivent être formés, car on ne forme pas une équipe nationale en si peu de temps, mais il faut au contraire un travail de longue haleine pour ensuite récolter les fruits de ce travail. Tout cela pour dire que ces techniciens qui ne font que critiquer ont tout faux et ne peuvent pas de cette manière apporter une contribution pour trouver les solutions idoines pour remettre le football national sur les rails. Les responsables de la balle ronde nationale doivent mettre le holà à ce débat en proposant des moyens de sortie de crise et ce, en se projetant dans l'avenir.

A. M.

Athlétisme

Khoudir Aggoun (Béjaïa) et Nassima Messaoudi (Médéa) remportent le semi-marathon de Jijel

Les athlètes Khoudir Aggoun, de Béjaïa, et Nassima Messaoudi, de Médéa, ont remporté le semi-marathon de la corniche jijelienne, disputé lundi soir à Jijel, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de l'Indépendance et de la jeunesse.

L'épreuve courue sur une distance de 18 km, entre le siège de l'APC d'El Aouana et le siège de la commune de Jijel, a vu la participation de 480 athlètes venus de différentes wilayas du pays.



Résultats techniques enregistrés :

- Garçons :**
1. Khoudir Aggoun (Béjaïa) 55' 54
 2. Badreddine Amirat (Jijel) 56' 08
 3. Abdelhalim Bellam

(Chlef) 56' 10

Filles :

1. Nassima Messaoudi (Médéa) 1 h 17'
- 2) Houda Laroum (Annaba) 1 h 26'
- 3) Faroudja Larabi (Tizi Ouzou) 1 h 27'

Par Anouar M.

Et même si le sélectionneur national insiste pour garder son staff, Raouraoua, lui, reste intransigeant et souhaite imposer Benchikha qui donnera à coup sûr un plus aux Verts. Tout se précisera dans les tout prochains jours, mais une chose est sûre, le président de la FAF ne compte pas se laisser faire et imposera son choix, surtout qu'il sait qu'il y a eu beaucoup d'écarts disciplinaires dans le groupe que ce soit à la

CAN et au Mondial et un entraîneur comme Benchikha devrait rétablir de l'ordre dans l'équipe. Saâdane devra faire avec, surtout qu'il a besoin d'un entraîneur qui le suppléerait et l'aiderait dans sa mission. En outre, il se pourrait aussi que d'autres entraîneurs locaux se joignent au staff technique national qui sera donc pratiquement changé, puisque seul Saâdane sera maintenant. Le staff devra, néanmoins, être constitué le plus tôt possible, afin de préparer le prochain stage de

■ L'actuel coach de l'EN des locaux et des espoirs, Abdelhak Benchikha, se rapproche de plus en plus du staff technique de l'équipe première et devrait être l'adjoint de Rabah Saâdane, surtout que la patron de la FAF, Mohamed Raouraoua, ne veut nullement entendre parler de la reconduction de tout le staff technique et notamment des adjoints, Zoheir et Kebir qui n'ont rien apporté à l'EN.



Benchikha, le prochain adjoint de Saâdane ?

Ph. > D. R.

l'EN qui sera ponctué par un match amical face au Gabon. Raouraoua ne veut donc pas perdre de temps et souhaite en finir avec cette question de staff technique. Et pour ce qui est du poste de manager général de la sélection nationale, on croit savoir que ce sera l'ancien manager du RC Kouba, Kamel Oughlis qui devrait prendre la place de

Walid Sadi, qui a démissionné de son poste après une mésentente avec le sélectionneur des Verts, Saâdane. Raouraoua a pris, ainsi, toutes ses dispositions pour la réorganisation des staffs techniques et administratifs des Verts, en prévision des prochains rendez-vous qui attendent la sélection nationale.

A. M.

Gymnastique/Coupe «Kara Zaïtri»

Jil Skikda et Widad Boufarik s'imposent

Les gymnastes (filles) de l'association «Jil Skikda» et ceux du «Widad Boufarik» se sont illustrés aux compétitions de la Coupe nationale «Kara Zaïtri» de Tlemcen, organisée à l'occasion de la célébration du 48^e anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Chez les filles, les deux premières places ont été remportées par les gymnastes de Skikda, alors que chez les garçons l'équipe du widad de Boufarik figure parmi les lauréats des deux catégories (benjamins et minimes). Ce tournoi national organisé deux jours durant par la Fédération algérienne de gymnastique en coordination avec la ligue de wilaya et la Direction de la jeunesse et des sports, a été d'un niveau technique «satisfaisant», a estimé le directeur technique de la ligue.

L'aspect qualitatif de ce rendez-vous sportif a été rehaussé par la participation d'athlètes performants



évoluant dans les clubs de différentes wilayas, a-t-il souligné. Les participantes en catégories classes «A, B et C» ont joué pour la première place du classement général suivant divers dispositifs tels les mouvements de terrain, saut sur sol et barres symétriques, tandis que les garçons ont eu à concourir en plus

aux anneaux et au saut de cheval. Voici les résultats techniques

Filles

- Classe «A»

- 1 Ounoik Linda (Alger centre)
- 2 Benaddou Hanane (Union sportive d'Oran Sud)
- 3 Lina Sabrine (//)

- Classe «B»

- 1 Magroune Nessrine (Jil Skikda)
- 2 Debal Meriem (Tlemcen)
- 3 Yetto Hadjer (Oran).

- Classe «C»

- 1 Bencheikh Aya (Skikda)
- 2 Ayad Mama (Oran sud)
- 3 Meghabber Hanane (Tlemcen)

Garçons/Benjamins

- 1 Meadekra Samir (W. Boufarik)
- 2 Kaid Slimane Salim (Tlemcen)
- 3 Youssoufi Mohamed (Boufarik)

Minimes

- 1 Chorfi Abdenmour (Saïda)
- 2 Hadoune Fradjallah (Boufarik)
- 3 Benaknou Youssef (Alger centre)

FC Nantes Medjani sur les tablettes

Carl Medjani (25 ans), qui figurait parmi les 23 joueurs algériens retenus par Rabah Saâdane pour le Mondial 2010, intéresse le FC Nantes (Ligue 2).

Le club nantais ne devrait cependant plus recruter de nouveaux joueurs avant d'avoir vendu. Les dirigeants nantais aimeraient renforcer la défense centrale. Le défenseur de l'AC Ajaccio intéresse à ce titre le club du Pays de la Loire. Medjani évolue depuis trois saisons à l'AC Ajaccio. L'arrivée du néo-international n'interviendrait qu'après un départ, celui de Jean-



Jacques Pierre, qui «est demandé», selon l'entraîneur des Canaris, Baptiste Gentili, qui l'a confié à 20minutes.fr. Au FC Nantes, Medjani retrouverait ses compatriotes Djamel Abdoun (s'il ne quitte pas le club) et Omar Benzerga.

Karaté/Jeux scolaires de karaté (Kata) Les athlètes de la ligue de Tizi-Ouzou se distinguent

Les Karatékas de la ligue de Tizi-Ouzou ont dominé les épreuves des jeux scolaires (Kata), par équipes et individuel seniors (dames et messieurs), disputées lundi et mardi à la salle OMS de 8 mai 1945 à Sétif. Cette manifestation sportive organisée par la Fédération algérienne de karaté (FAK) a connu une participation de près de 79 Karatékas (12 filles et 67 garçons) issus de 12 ligues de wilayas du pays. Les Karatékas de l'équipe de l'USK.Kemmouda (Tizi-Ouzou) se sont imposés en individuel et par équipe dans la catégorie seniors (filles et garçons), en décrochant 5 médailles (3 or, 1 argent et 1 bronze). Le président de la Fédération algérienne de karaté, M. Mekhfi Aboubaker avait annoncé à l'APS que la politique actuelle s'appuie sur la catégorie des jeunes qui devront être pris en charge car ils représentent le vivier de la discipline. «Notre objectif est de garantir le plus large écho possible loin de tous les divergences afin de sensibiliser le plus grand nombre possible de jeunes pour la pratique du karaté», a-t-il ajouté.



Judo/Coupe d'Algérie par équipes

La compétition le 9 juillet à Oran

La Coupe d'Algérie de judo par équipes des catégories cadets, juniors et seniors (dames et hommes) est prévue vendredi prochain à Oran, a-t-on appris auprès de la Ligue oranaise de judo.

Cette compétition se déroulera au Palais des sports «Hamou-Boutlélis» de «haï Medina Djedida», a précisé la même source.

Des judokas des deux sexes et de toutes les catégories de poids, représentant les différentes ligues des wilayas du pays sont attendus à ce rendez-vous sportif.

L'événement, initié en collaboration avec la Fédération algérienne de judo, sera marqué la matinée par des



combats éliminatoires tandis que les finales auront lieu en soirée, a fait savoir la Ligue oranaise.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

LA QUESTION DU JOUR

«L'été plus vaste que l'empire...» (S-J Perse)

Par Mohamed Habili

Avec l'été qui reprend possession de ses quartiers sur la bande côtière, l'été dont les forges au sud, où il se replie tout entier le reste de l'année, vont tourner à plein régime pour notre tourment, du moins sait-on qu'il va faire tellement chaud que le front social va se refroidir, ne serait-ce qu'en comparaison ; que les enseignants ne seront pas en grève, et pour cause, ils sont déjà à l'arrêt ; qu'El-Hadjar connaîtra une accalmie, en dépit des rivalités syndicales, pourtant promptes à s'embraser, et de ses foudres pas tous d'une grande fiabilité.

On sait aussi que la canicule sera de la partie, probablement plus d'une fois, d'ici la rentrée, que le feu ravagera des forêts, et que le sirocco nous apportera par intermittences les embruns de feu émanant des forges sahariennes où se fabrique l'été, pendant neuf mois – d'où ensuite il se dégage, se répandant en longues volutes vibrantes sur l'étendue de son empire, et au-delà.

Il ne fera cependant pas assez torride pour les terroristes, dont la malfaisance tend à s'exacerber plutôt à voir le pays écrasé de soleil et les moustiques comme pris de furie.

Ni ne manqueront à l'appel les pyromanes, dont le mois de campagne n'est toutefois pas juillet, mais août, le mois des plus grosses chaleurs, comme s'ils subissaient alors une influence astrale : puisque la chaleur manque se transformer en belles flammes avides, conquérantes à ravir, explosant en mille couleurs exquises, comment résister à la tentation, au plaisir incomparable de voir la féerie naître et se développer, et se répandre, paraître retomber pour reprendre de plus belle, comme une voile que le vent lâche puis ressaisit à nouveau.

La trêve – la débandade ? – de l'été, ce n'est donc pas tout le monde qui l'observera. En plus des terroristes et des pyromanes, il faut aussi compter avec les journaux, ces âmes en peine, dont la hargne ne désarme pas sous prétexte que le vent du mécontentement qui souffle le reste de l'année est tenu de s'effacer pour un temps devant les vagues montantes du sirocco – messenger à l'haleine desséchante, aux doigts d'embumeur, Hermès du dieu Désert, qui médite tout autant de nous annexer à son empire.

Il faut aussi avoir à l'esprit que l'émeute elle non plus n'est pas du genre à désertier le terrain. D'autant que les grandes chaleurs, dans les fournaises de l'intérieur du pays notamment, auraient plutôt tendance à porter à l'incandescence des esprits qu'il ne faut déjà pas beaucoup en temps normal pour achever d'exaspérer.

Il reste que ce n'est pas de son côté qu'il faut craindre le plus de perturbations cet été, mais d'un tout autre bord. Le gouvernement sait contre qui il faut se garantir. Son plus grand anniversaire, celui qu'il doit coûte que coûte tenir en respect, il se trouve que c'est le même auquel il a eu affaire l'année dernière, et l'année d'avant, et ainsi de suite aussi loin qu'il est possible de remonter dans le passé. Mais comme il a à l'affronter cette fois-ci au plus fort de l'été, la confrontation à venir s'annonce encore plus difficile, encore qu'il ait perdu toutes les batailles du passé.

Ce moment de vérité, qui décidera non seulement de l'issue de l'été, mais de la rentrée qui s'ensuivra, comme de l'exercice prochain dans sa longueur, débutera un peu avant le milieu de l'été, pour durer un mois, au cours duquel il faut, qui plus est, ne pas baisser sa vigilance et sa détermination d'un cran, c'est le mois de ramadhan et sa flambée des prix traditionnelle à réprimer dans l'œuf.

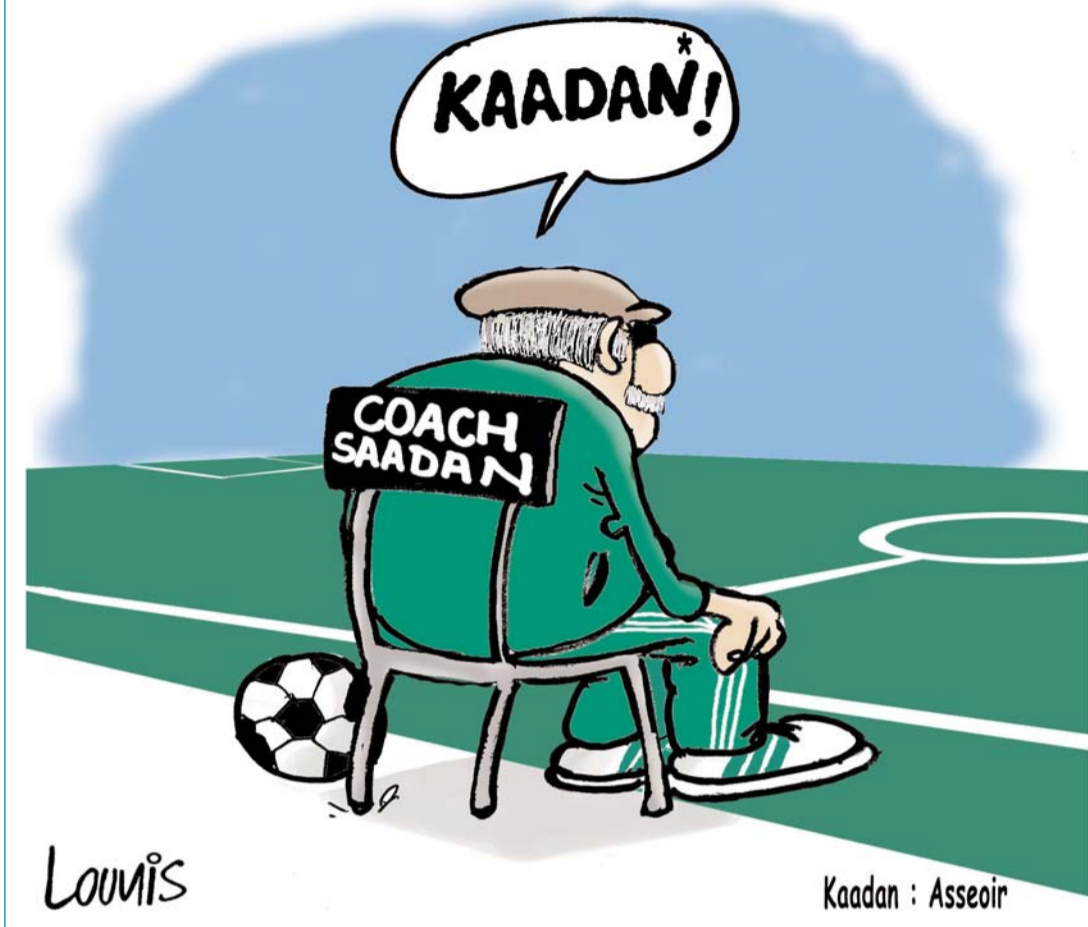
Le gouvernement se prépare depuis des mois à cette partie, en soi difficile, indépendamment de la saison où elle intervient, alors que dire lorsqu'elle doit se dérouler en plein été ? Pour être tout à fait exact, depuis la débâcle subie l'année dernière.

Mais l'été, dit encore le poète, n'est pas seulement plus vaste que l'empire, il «suspend aux tables de l'espace plusieurs étages de climats».

Du coup nous voilà plus rassurés.

M. H.

Maintien de Rabah Saadane à la tête des verts



SON PROCÈS ÉTAIT PROGRAMMÉ POUR AUJOURD'HUI À LA COUR D'ALGER

Le pirate de l'air retrouvé mort dans sa cellule

■ L'accusé principal dans cette affaire est décédé il y a quelques jours dans sa cellule. Jusqu'à aujourd'hui, les causes du décès ne sont toujours pas connues.

Le procès du pseudo kamikaze qui a détourné un avion d'Air Algérie, programmé pour aujourd'hui n'aura pas lieu. Et pour cause, l'accusé principal dans cette affaire est décédé il y a quelques jours dans sa cellule. Jusqu'à aujourd'hui, les causes du décès ne sont toujours pas connues. Les faits remontent au 11 mars 2008 lorsqu'un avion d'Air Algérie, le vol AH6148, a fait objet d'une tentative de détournement en direction de Ténérife en Espagne. L'auteur de cet acte est un quinquagénaire se proclamant d'un commando d'Al Qaïda. Une fois dans l'appareil, il a exhibé une ceinture d'explosifs. Il a menacé les membres de l'équipage de faire exploser l'appareil si le personnel

naviguant n'obtempérait pas à ses ordres. Le pseudo kamikaze a fait passer un petit bout de papier au chef des stewards, lui demandant de le remettre au commandant de bord. Dans l'énoncé de ce message, le mis en cause a imité la signature d'Al Qaïda et ordonné aux pilotes de dévier dans l'immédiat la trajectoire de l'avion vers l'Espagne tout en menaçant de faire exploser l'appareil. Le commandant de bord a alors répondu qu'il ne pouvait pas rejoindre l'autre rive de la Méditerranée puisque l'avion manque de carburant et qu'il lui fallait atterrir à l'aéroport de Tindouf pour faire le plein. Arrivé à Tindouf, les forces de sécurité ont entrepris une intervention musclée au terme

de laquelle le pseudo kamikaze a été arrêté. Il s'est avéré qu'il ne s'agissait pas de vrais explosifs mais de concentré de dattes qu'il avait disposé sous forme d'explosifs accrochés à une ceinture médicale. Après interrogatoire, l'accusé a reconnu qu'il avait agi seul, qu'il ne faisait partie d'aucun groupe terroriste et qu'il a monté tout ce scénario pour se rendre en Espagne. Il y a lieu de rappeler que cette affaire a été reportée une fois en raison du retard occasionné par les services concernés du transport des détenus. L'affaire a été reportée pour être traitée aujourd'hui.

S.H.

AFFAIRE DE L'OPGI DE BÉJAÏA

Des peines de prison ferme prononcées

L'ex-directeur de l'Office, Benraïf Riad, Guidoum Samir, un cadre de l'Office et Menasria Abdenour patron d'une société de sécurité, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Béjaïa (première instance) à trois ans de prison ferme assortie d'une amende de 500 000 DA. D'autres cadres de l'Office, à savoir Benouaret Khoudir et Ouada Abdelkrim ont été condamnés à une peine de deux ans de prison ferme et une amende de 200 000 DA. Par ailleurs, l'ex-chef de cabinet, Touchent Kamel, actuellement chef de daïra à Kadiria, et Menasria Abdelkrim, le frère du patron d'une société de sécurité fictive, ont écopé de un an de prison ferme et 100 000 DA d'amende. A noter aussi que d'autres personnes proches des principaux accusés sont impliquées

dans ce scandale. Au total, 14 personnes ont été condamnées dans cette affaire qui défraie encore la chronique à Béjaïa. En effet, le fils de l'ex-directeur de l'OPGI, les épouses et parents des accusés (au total 7 personnes) ont écopé d'une année d'emprisonnement avec sursis. Les accusés sont poursuivis pour détournement d'argent et biens publics, bradage des deniers publics, passation illégale de marchés, faux et usage de faux, attribution de biens immobiliers de manière illégale, etc. L'affaire a été dévoilée suite à une enquête de la brigade économique de recherche de la Gendarmerie nationale sur ordre du parquet de Béjaïa qui a conclu aux chefs d'inculpation dont l'attribution illégale de locaux commerciaux et logements sociaux participatifs en faveur de la

famille et proches de l'ex-chef de cabinet de l'ex-wali.

Yacine T.

**Draâ El Kaïd
Un enfant de 15 ans
percuté par deux
voitures**

Un enfant de 15 ans a été percuté doublement hier matin à Ighil Nace dans la commune Draâ El Kaïd, à l'est de la wilaya de Béjaïa. Sorti de la maison pour acheter du pain, il a été percuté par une Renault express avant d'être heurté une seconde fois par une ambulance. L'enfant est mort sur le coup. Tout le village est sous le choc. Y.T.